

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPOSE	DECISION BF
21/3	CD	ADMIN-FINANCES	Dossier CND5	Un report des dossiers de demandes ex CND5 est il prévu ?	La campagne PSF sera ouverte conformément à ce qui était prévu du 25 mars au 15 avril. La différer viendrait à retarder la mise en paiement pour nos clubs , CD , Ligues et à les pénaliser in fine. (SHD)	Souhait de maintenir le calendrier prévu. Opportunité de la disponibilité des dirigeants pour produire les dossiers. <b>Maintien du calendrier</b>
22/3	CD 63	ADMIN-FINANCES	Droit d'engagement	En cas d'annulation totale de la saison 2019/2020, quid des droits d'engagements?	Voir trésorier	Pas d'annulation possible des droits d'engagement car ils permettent de couvrir les coûts d'organisation des championnats qui ont bien été organisés. Pas d'annulation totale de la saison prévue
22/3	CD 75- 78 - 43	ADMIN-FINANCES	Licences	Le confinement et le travail à distance permettra t'il à la nouvelle offre de licences et à la dématérialisation des licences de se faire comme prévu initialement?	Sous réserve de la disponibilité du personnel SI et des autres intervenants métier, je confirme que le projet Offre de Licence reste sur un calendrier projet tel que défini avec le groupe projet métier. (CAE)	Les développements continuent malgré la situation sanitaire. Voir sujet formation à distance. <b>Maintien du calendrier</b>
23/3	CD 78	ADMIN-FINANCES	Licences	Le confinement actuel dans lequel se situe la FFBB et l'incertitude par rapport à une date probable de retour à une activité normale ne justifieraient-ils pas le report de la dématérialisation des licences d'une saison? Le démarrage de la saison 2020/2021 risque déjà d'être compliqué indépendamment de la dématérialisation. Ajouter à ce contexte une opération de dématérialisation totale des licences ne constitue-t-il pas une prise de risque trop importante pour les clubs qui seront en première ligne pour les inscriptions?	Voir TBE	Chantier trop engagé pour arrêter. Les territoires sont embarqués. L'accès au bac à sable est prévu le 15/04. Opportunité de la situation sanitaire pour organiser des audios pour former. <b>Maintien du calendrier</b>
21/3	CD 87 - 91	ADMIN-FINANCES	Licences	Si la saison se termine en Mars 2020 , qu'en sera t-il du prix des licences, y aura t il un remboursement au prorata ?	Pas de remboursement au prorata de prévu. D'autant plus si des actions sportives sont envisagées à la reprise de l'activité jusqu'en juillet	Pas de remboursement Les actions menées en juin et juillet vont nécessiter d'être licencié.
23/3	LR GES	ADMIN-FINANCES	Licences	Quid du 1/5ème des frais de licences si le championnat s'arrête ?	Coût estimé du solde licence/assurance est de 1,8M€, étant entendu que la couverture assurance ira au terme de la saison	Il sera facturé normalement
23/3	LR NAQ	ADMIN-FINANCES	Licences	Ne doit on pas rester sur la tarification de la saison 2019-2020?	pour quelles raisons ?	La situation actuelle COVID 19 ne remet pas en cause la nouvelle offre de licence (socle + extensions)
23/3	LR NOR - CD 28 - 45 - 37 - 93	ADMIN-FINANCES	Licences	Devra-t-on rembourser une partie des licences ?	Pas de remboursement au prorata de prévu. D'autant plus si des actions sportives sont envisagées à la reprise de l'activité jusqu'en juillet	Pas de remboursement Les actions menées en juin et juillet vont nécessiter d'être licencié.
22/3	CD	ADMIN-FINANCES	FORFAITS FEDERAUX demande de clubs	Les forfaits fédéraux seront ils remboursés au prorata de la compétition en cas d'arrêt des compétitions ? Idem pour les caisses de péréquation dans les structures décentralisées.	Les forfaits fédéraux prélevés correspondent à des matchs qui se sont déroulés, pas de remboursement au niveau fédéral. S'agissant des caisses de péréquation des structures décentralisées, la réponse leur appartient	Suivant la décision du BF, nous préleverons en fonction du nombre de matchs qui seront éventuellement joués si reprise.
23/3	LR GES	ADMIN-FINANCES	FORFAITS FEDERAUX	Quid des cotisations fédérales et régionales avec un championnat écourté ?	Rien de prévu	Les cotisations fédérales n'ont aucun lien avec les championnats
22/3	LR NAQ - CD18 - 64 - 75 - 93	ADMIN-FINANCES	Affiliations	La FFBB fera t'elle un geste financier sur les prochaines affiliations ou engagements ? Idem pour les structures décentralisées.	Trop tôt pour répondre à cette question. Concernant les structures décentralisées , ce n'est pas de notre ressort	Nous avons décidé de laisser les offres comme prévues lors des dispositions financières 2020-2021
23/3	CD 78	ADMIN-FINANCES	Affiliations	Le report du second tour des élections municipales ainsi que le confinement pour les équipes municipales élues au 1er tour vont décaler le paiement des subventions territoriales bien au-delà des dates habituelles de mandatement. Qu'envisagent la FFBB, La LIFBB et le CDYBB vis à vis des appels d'affiliation des clubs et des engagement d'équipes si la trésorerie des clubs est à découvert?	A ce jour, nous ne savons pas si les paiements vont être décalés (30000 conseils municipaux élus sur 35000). Normalement les subventions ont été adoptées en amont.	Pas commentaire particulier par rapport à la colonne G
23/3	LR MAR	ADMIN-FINANCES	Affiliations	La période de réaffiliation et d'engagement sera-t-elle maintenue ?	OUI	OUI
23/3	LR HDF - NOR - CD 35 - 92 - 63	ADMIN-FINANCES	Frais d'engagement en championnat	Si les championnats sont annulés, quid des associations qui demanderaient un dédommagement ?	Voir trésorier	Pas d'annulation possible des droits d'engagement car ils permettent de couvrir les coûts d'organisation des championnats qui ont bien été organisés . La saison a eu lieu mais n'a pas été à son terme
23/3	CD 79	ADMIN-FINANCES	Frais d'engagement en championnat	Incidence sur le tarif engagement si les championnats ne vont pas à terme ?	Voir trésorier	Pas d'annulation possible des droits d'engagement car ils permettent de couvrir les coûts d'organisation des championnats qui ont bien été organisés La saison a eu lieu mais n'a pas été à son terme
23/3	CD 27 - 28	ADMIN-FINANCES	Engagements	Faudra-t-il rembourser les engagements au prorata des rencontres non jouées ?	Voir trésorier	Pas d'annulation possible des droits d'engagement car ils permettent de couvrir les coûts d'organisation des championnats qui ont bien été organisés. La saison a eu lieu mais n'a pas été à son terme
23/3	LR HDF	ADMIN-FINANCES	Amendes	Les amendes perçues sont elles acquises ou remboursées; statut, discipline	Acquises	Pas de remboursement possible

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPOSE	DECISION BF
23/3	CD 28	ADMIN-FINANCES	Forfaits matches NM1	remboursements si matches phase 2 annulés ?	Les forfaits fédéraux prélevés correspondent à des matchs qui se sont déroulés, pas de remboursement au niveau fédéral. S'agissant des caisses de péréquation des structures décentralisées, la réponse leur appartient	Arrêt de la saison, donc plus de facturation
22/3	CD 64 - 91	ADMIN-FINANCES	ANS	Quelles échéances sur les dossier ANS au niveau fédéral pour les structures et les clubs ?	La campagne PSF sera ouverte conformément à ce qui était prévu du 25 mars au 15 avril. La différer viendrait à retarder la mise en paiement pour nos clubs , CD , Ligues et à les pénaliser in fine.	Calendrier diffusé le 25/03. Maintien du calendrier. Etude en cours sur la date de fin de saisie des dossiers par les Clubs, Comités et Ligues.
23/3	CD 18- 78 - 91	ADMIN-FINANCES	Subventions ANS	Comment va se passer la campagne de demandes de subvention ANS ? La communication vers les clubs est plus compliquée mais il est important que l'argent soit disponible assez tôt	La campagne PSF sera ouverte conformément à ce qui était prévu du 25 mars au 15 avril. La différer viendrait à retarder la mise en paiement pour nos clubs , CD , Ligues et à les pénaliser in fine.	Maintien du calendrier
23/3	CD 21	ADMIN-FINANCES	Dossier CND5	Un report des dossiers de demandes ex CND5 est il prévu ?	La campagne PSF sera ouverte conformément à ce qui était prévu du 25 mars au 15 avril. La différer viendrait à retarder la mise en paiement pour nos clubs , CD , Ligues et à les pénaliser in fine.	Maintien du calendrier
23/3	CD 71	ADMIN-FINANCES	ANS	Le budget ANS ne pourrait il pas être affecté à l'aide des clubs, comités et ligues dans le contexte grave touchant le monde sportif ?	L'ANS a déjà prévu l'enveloppe attribuée à ces structures. Elle en a la maîtrise et doit aussi faire face à d'autres dépenses incontournables.	Maintien des critères et du calendrier
23/3	CD 21	ADMIN-FINANCES	Comptes clubs	Avec les mecenats non encaissés les sponsors défaillants et les élections municipales plusieurs clubs ne pourront honorer les comptes clubs. Comment gérer les CC car plusieurs clubs ne seront certainement pas à jour avec les ligues et comités au moment de l'AG ?	Art. 6.4 Statuts : Une asso ne pourra pas participer au vote si elle n'est pas à jour de ses obligations financières vis-à-vis de la FFBB, du CD et de la LR. Avantage du report des AG pour respecter cette disposition. Si maintien dates initiales, prévoir une disposition dérogatoire au vu du contexte (à inscrire à l'ODJ de l'AG ?)	Il faut maintenir la règle "être à jour de ses obligations financières"; les structures doivent valider les plans d'échelonnement pour réguler la situation difficile.
23/3	CD 53	ADMIN-FINANCES	Finances	Peut-il y avoir un impact sur la facturation des licences aux clubs ?	Non	La facturation doit déjà être effectuée à ce jour
23/3	CD16	ADMIN-FINANCES	Finances	Compte tenu de la crise économique qui risque de suivre cette crise sanitaire, il va être très difficile pour les structures locales de pouvoir récupérer des fonds issus de partenaires privés pour faire fonctionner les clubs. Quel poids peut avoir la FFBB lors des discussions avec les instances nationales afin d'inciter les collectivités locales à jouer un rôle de soutien au monde sportif ? Et ceci dès la fin de cette saison tronquée.	La fédération est en relation étroite avec l'ANDES	Des réunions sont prévues dans les semaines à venir avec JPS, JPH, ACX, LSD
23/3	CD 28	ADMIN-FINANCES	Finances	Quelles aides financières pour les clubs amateurs ? Baisse des engagements pour la saison prochaine ? Réduction du coût des licences?	Voir trésorier, concernant la réduction du coût des licences, cf ligne 8	Proposition du Président d'un fonds d'aide RETOUR AU JEU (FRJ) lié au COVID19, destiné aux structures Basket ; validation par le BF , le montant sera proposé au prochain BF D'Avril
23/3	CD01	ADMIN-FINANCES	Finances	Allons-nous prévoir un fonds de solidarité ou autre disposition financière pour aider les clubs en difficultés ?	voir trésorier	Proposition du Président d'un fonds d'aide COVID19 destiné aux structures Basket qui a été validé par le BF , le montant sera proposé au prochain BF D'Avril
20/3	LR GES - CD67	ADMIN-FINANCES	Finances	Est-ce que les CD pourront avoir un report pour le paiement des factures de solde des licences de la saison ?	Voir trésorier	Etude faite au cas par cas
23/3	CD	ADMIN-FINANCES	Finances	Ne faire aucune hausse du prix des licences (ni d'aucune disposition financière) par chacune des structures fédérales serait un geste fort en direction des clubs	Pas envisagé	Les dispositions financières validées par le CD sont maintenues
21/3	CD81	ADMIN-FINANCES	Finances	Si nos salariés sont en chômage technique, pouvons nous compenser les 16% restant, et comment?	Oui , c'est un choix qui appartient aux structures	Je confirme la position
23/3	CD03	ADMIN-FINANCES	Finances	La diffusion des dispositions financières 20/21 sera-t-elle effectuée courant avril ?	voir trésorier	Oui, dispositions financières concernant les licences diffusées aux LR et CD au mois de mars suite validation du comité directeur de fin février. Le complément sera diffusé fin Avril suite au BF du 10 Avril
23/3	CD 32	ADMIN-FINANCES	Finances	Possibilité de report des dernières dates de paiement des factures à la FFBB ?	voir trésorier	Les situations seront étudiées au cas par cas
23/3	CD 32	ADMIN-FINANCES	Finances	Qu'en est-il des prélèvements de la péréquation (national et régional) ?	Les forfaits fédéraux prélevés correspondent à des matchs qui se sont déroulés, pas de remboursement au niveau fédéral. S'agissant des caisses de péréquation des structures décentralisées, la réponse leur appartient	Suivant la décision du BF, nous préleverons en fonction du nombre de matchs qui seront éventuellement joués si reprise.
23/3	CD 37	ADMIN-FINANCES	Finances	Les compétitions n'allant pas à leurs termes, doit-on prévoir un remboursement partiel ?	Les forfaits fédéraux prélevés correspondent à des matchs qui se sont déroulés, pas de remboursement au niveau fédéral. S'agissant des caisses de péréquation des structures décentralisées, la réponse leur appartient	Suivant la décision du BF, nous préleverons en fonction du nombre de matchs qui seront éventuellement joués si reprise.
23/3	LR NAQ	ADMIN-FINANCES	Finances	Un remboursement de l'exédent perçu sera remboursé aux clubs?	Les forfaits fédéraux prélevés correspondent à des matchs qui se sont déroulés, pas de remboursement au niveau fédéral. S'agissant des caisses de péréquation des structures décentralisées, la réponse leur appartient	Suivant la décision du BF, nous préleverons en fonction du nombre de matchs qui seront éventuellement joués si reprise.
23/3	LR OCC - CVL - CD36 - 63 - 93	ADMIN-FINANCES	Finances	Si on a une demande de remboursement d'une partie de la licence?	Pas de remboursement au prorata de prévu. D'autant plus si des actions sportives sont envisagées à la reprise de l'activité jusqu'en juillet	Pas d'annulation possible des droits d'engagement car ils permettent de couvrir les coûts d'organisation des championnats qui ont bien été organisés. La saison a eu lieu mais n'a pas été à son terme

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPOSE	DECISION BF
23/3	CD 36 - 95	ADMIN-FINANCES	Finances	Si les clubs demandent un remboursement partiel (licences, engagements) serons-nous tenus de rembourser ? La décision appartient à quelle instance ?	Non pas tenus de rembourser	La décision appartient à l'instance concernée (LR & CD)
23/3	CD 32- 37	ADMIN-FINANCES	Finances	Qu'en est-il des aides fédérales pour les CD ?	Elles seront versées début avril	Confirmation
23/3	CD 43	ADMIN-FINANCES	Finances	faut il laisser la TOTALE responsabilité à une trésorière ?	Voir trésorier	Quelles responsabilités, merci de préciser
23/3	CD44 - 64	ADMIN-FINANCES	Finances	Forfait fédéral pour les clubs qui se sont acquittés en temps et en heure d'une dépense couvrant l'intégralité des frais de rencontres. Y aura t il remboursement de la part des matchs non joués ?	Les forfaits fédéraux prélevés correspondent à des matchs qui se sont déroulés, pas de remboursement au niveau fédéral. S'agissant des caisses de péréquation des structures décentralisées, la réponse leur appartient	Arrêt de la saison, donc plus de facturation
23/3	LR PACA	ADMIN-FINANCES	Finances	Quid des aides fédérales pour déplacements et réservations effectuées ?	voir trésorier	Concernant les frais de déplacement, se rapprocher des compagnies de transport qui assument soit le report soit l'annulation du voyage.
23/3	LR OCC	ADMIN-FINANCES	Finances	Que comptez-vous faire pour le Fonds Financier National si la compétition ne reprend pas? Allez vous faire un avoir aux Clubs? Au niveau de la ligue, nous avons instauré Le FFR et nous allons nous poser la question.	Voir trésorier	En quoi consiste ce fonds ?
23/3	CD 93	ADMIN-FINANCES	Finances	Les Clubs doivent-ils rembourser (une somme à déterminer) les licences des joueurs?	Voir trésorier	Je pense que le CD 93 veut parler de la cotisation club et non de la licence, concernant la cotisation la décision appartient au club, mais la licence reste en l'état
23/3	LR OCC	ADMIN-FINANCES	Finances	La nouvelle licence a-t-elle un impact sur la partie "AFFILIATION" ? Si oui pouvez-vous nous donner le format, même si les tarifs ne sont pas validés par le CODIR, pour que nous puissions mettre à jour le format des dispositions financières de nos comités étant donné que le confinement nous laisse du temps ?	Non, pas d'impact sur les affiliations	Non, pas d'impact sur les affiliations
23/3	CD 71	ADMIN-FINANCES	Finances	Péréquation arbitres NM : Sera-t-elle remboursée aux clubs au prorata des matchs couverts ?	Les forfaits fédéraux prélevés correspondent à des matchs qui se sont déroulés, y compris l'arbitrage, donc pas de remboursement au niveau fédéral.	Arrêt de la saison , donc plus de facturation
23/3	CD95	ADMIN-FINANCES	Finances	Si le comité a engagé des commandes payées pour des actions qui n'ont pu avoir lieu, est ce que l'assurance fédé peut rembourser tout ou partie ?	L'assurance fédérale ne prend pas en charge	Il faut se reporter au contrat qui ont été signés / clause d'annulation, de résiliation, quid des pénalités
23/3	CD91	ADMIN-FINANCES	Finances	Avez vous un éclairage de la part du gouvernement sur les futures dotations / subventions en direction des associations et du Sport ?	NON	NON
23/3	CD86	ADMIN-FINANCES	Finances	Peut-on donner plus de délais aux clubs pour qu'ils règlent leurs factures de licences, si ceux-ci sont en difficulté dans la mesure où le championnat s'est arrêté depuis le 13 mars et pour un certain temps encore ?	voir trésorier	Il appartient à chaque structure de décider de l'opportunité
23/3	LR HDF	ADMIN-FINANCES	Recettes	Sommes dues à la Ligue au 28/02 = 145 978,50 €. Plus de rentrée pour les clubs régionaux. Pour les clubs avec trésorerie serrée, ceci implique une difficulté de payer. Quid ?	voir trésorier	Les clubs au 15/03 ont perçu toutes les aides demandées, les cotisations ont été versées, et il y aura moins de dépenses que prévues (arrêt des championnats pendant plusieurs semaines)
23/3	LR HDF	ADMIN-FINANCES	Recettes et Dépenses	Plus de rentrées pour l'ensemble des clubs. Risque de non paiement à leur comité des sommes dues. Certains comités risquent de ne pouvoir régler le montant des 4ème et surtout 5ème échéances des licences. Quid pour la Ligue du paiement à la Fédération?	voir trésorier,	Les clubs au 15/03 ont perçu toutes les aides demandées, les cotisations ont été versées, et il y aura moins de dépenses que prévues (arrêt des championnats pendant plusieurs semaines). Aucune raison que les clubs ne paient pas leur dû aux comités. En conséquence, la 4ème échéance devra être réglée normalement. S'agissant du solde des licences, suivant la situation financière faite sur les 9/12ème de l'exercice, il pourrait être envisagé un aménagement à décider par le BF ( coût de l'opération 1,8 M€ pour la FFBB)
23/3	LR HDF	ADMIN-FINANCES	Bilan	Bilan et compte de résultats au 30/04/2020, Ne seront pas exhaustifs et en décalage avec le prévisionnel annoncé. Si non paiement des clubs, des comités... Risque pour la Ligue d'avoir un résultat bien en dessous des espérances et voire négatif.	Possibilité de passer des écritures comptables de régularisation (produits à recevoir....)	confirmation
23/3	LR HDF	ADMIN-FINANCES	Vote AG	Risque pour les clubs de ne pas être en règle financièrement lors de l'assemblée générale, et donc ne pourront participer aux votes.	Art. 6.4 Statuts : Une asso ne pourra pas participer au vote si elle n'est pas à jour de ses obligations financières vis-à-vis de la FFBB, du CD et de la LR Avantage du report des AG pour respecter cette disposition Si maintien dates initiales, prévoir une disposition dérogatoire au vu du contexte (à inscrire à l'ODJ de l'AG ?)	Il faut maintenir la règle "être à jour de ses obligations financières"; les structures doivent valider les plans d'échelonnement pour réguler la situation difficile.

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPOSE	DECISION BF
23/3	LR HDF	ADMIN-FINANCES	Engagement équipe	Risque pour les clubs nationaux de ne pas être en règle financièrement lors de l'assemblée générale de la Ligue, et donc de voir leur équipe nationale ne pas être inscrite en championnat pour la saison prochaine.	Art. 6.4 Statuts : Une asso ne pourra pas participer au vote si elle n'est pas à jour de ses obligations financières vis-à-vis de la FFBB, du CD et de la LR Avantage du report des AG pour respecter cette disposition Si maintien dates initiales, prévoir une disposition dérogatoire au vu du contexte (à inscrire à l'ODJ de l'AG ?)	Il faut maintenir la règle "être à jour de ses obligations financières"; les structures doivent valider les plans d'échelonnement pour réguler la situation difficile.
23/3	CD 71	ADMIN-FINANCES	Chomage technique	La FFBB pourra-t-elle aider les clubs, comités et ligues en terme administratif et/ou finances ?	Oui en terme administratif	en accord avec la réponse
23/3	CT 1052	ADMIN-FINANCES	Aide club	Quelle action pourrait-être envisagée pour les clubs CF en difficultés financières ?	voir trésorier	Proposition du Président d'un fonds d'aide COVID19 destiné aux structures Basket
23/3	CT 1052	ADMIN-FINANCES	Perte de ressources	Quelle solution de compensation peut être envisagée pour les organisateurs d'évènements fédéraux 1/4 et 1/2 finales coupe de France Finales CF et Tournoi France Jeunes ?	Voir trésorier	A étudier au cas par cas
23/3	LR CVL - CD 36	ADMIN-FINANCES	Subventions	Vont-elles être honorées? Quid des demandes en cours ou à venir?	En pareille période, nous savons que les différentes structures ont, plus que jamais, besoin des divers financements. La FFBB lance la campagne PSF du 25 mars au 15 avril afin que les différents versements puissent être effectués en juillet.(SHD)	Pour les subventions PSF maintien du calendrier actuel
23/3	LR PACA	ADMIN-FINANCES	Dossiers demande subvention	Guides d'aides pour établissement des dossiers de demandes de subventions : quel avancement ?	eFFBB sera le canal privilégié de communication. Toutes les informations y seront regroupées.	Un espace projet dédié est disponible dans eFFBB. Les référents des Ligues sont identifiés.
23/3	LR PACA	ADMIN-FINANCES	Dossiers demande subvention	Critères de jugement non connus	eFFBB sera le canal privilégié de communication. Toutes les informations y seront regroupées.	Communication réalisée le 25/03
23/3	LR PACA	ADMIN-FINANCES	Dossiers demande subvention	Etablissement des PST ?	Voir SG	Communication réalisée le 25/03
23/3	Ligue NAQ - CVL- CD18 - 36 - 44 - 49 - 64	ADMIN-FINANCES	Compétitions/Finances/ Officiels	En cas d'arrêt de la saison et d'année blanche, la charte de l'arbitrage sera t'elle aussi annulée pour cette saison sachant qu'il restait encore des journées de championnat pour se mettre à jour ?	Voir BF	Le Bureau Fédéral a décidé de la non application, cette saison, du principe des bonus et pénalités au titre de la charte des officiels.
23/3	LR NAQ	ADMIN-FINANCES	Aides Financières	Les Ligues et comités sont ou vont être confrontés à l'annulation de diverses manifestations qui, en temps ordinaire, apportaient financièrement de l'eau au moulin et participaient à l'équilibre du budget. Quelles seraient, le cas échéant, les aides financières qui pourraient être apportées car il en va aussi du maintien de l'emploi?	voir trésorier	Proposition du Président d'un fonds d'aide COVID19 destiné aux structures Basket
23/3	LR NAQ - CD 45	ADMIN-FINANCES	Forfaits	Les forfaits fédéraux seront ils remboursés au prorata de la compétition en cas d'arrêt des compétitions ? Idem pour les caisses de péréquation dans les structures décentralisées.	Les forfaits fédéraux prélevés correspondent à des matchs qui se sont déroulés, pas de remboursement au niveau fédéral. S'agissant des caisses de péréquation des structures décentralisées, la réponse leur appartient	Arrêt de la saison , donc plus de facturation
23/3	LR GUY	ADMIN-FINANCES	Récompenses régionales	Comment verser les récompenses si le championnat est arrêté ? Prime pour l'organisation de rassemblement des écoles de basket (des dates tombent en plein confinement); primes de classement alors que les journées ne sont closes;	Voir Pôle J & T	CGU
22/3	CD	ADMIN-FINANCES	Licences	Doit-on bloquer le nombre de licences à fin mars ?	Non	Non, aucune raison
22/3	CD 29-43	ADMIN-FINANCES	PSF	"Maintien des dates du PSF ? Difficultés pour mobiliser les clubs sur une nouvelle procédure sachant qu'ils avaient arrêté de répondre à ce type de dossier depuis plusieurs années"	Afin que nos différentes structures ne soient pas pénalisées dans une période qui s'annonce déjà suffisamment délicate financièrement, décision a été prise de maintenir les dates du PSF pour que les versements puissent être effectués à la date habituelle. Mails, téléphone, visio-conférences seront utilisées pour mener à bien ce challenge.	Maintien du calendrier
23/3	CD 43	ADMIN-FINANCES	PSF	Comment peut on l'actualiser sans pouvoir nous réunir en Cd ?	Le virus bouleverse toutes nos habitudes et nous oblige à nous adapter. Les moyens de communication actuels (mails, téléphone, visio et audio conférences) devraient nous aider à passer ce cap délicat pour tous.	FFBB a proposé une aide pour les audioconférences
21/3	CD	ADMIN-FINANCES	PSF	Si maintien PSF, possibilité que les Ligues et CD puissent y répondre et que la part club puisse être versé aux Ligues pour une analyse et une instruction des demandes clubs en septembre ?	Le PSF sera maintenu, selon le calendrier prévu initialement, afin que chaque structure puisse bénéficier de son versement à la date prévue car la situation financière risque d'être compliquée pour chacun. L'enveloppe versée par l'ANS est globale pour l'ensemble du territoire. Tous les dossiers seront étudiés et convertis en points. Une fois le nombre total de points connu, cela permettra, par une simple division, de donner la valeur dudit point et de déterminer le montant précis de l'aide de chaque dossier.	Maintien du calendrier et des processus

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPOSE	DECISION BF
22/3	CD95	ADMIN-FINANCES	Charte de l'arbitrage	En cas d'arrêt de la saison et d'année blanche, la charte de l'arbitrage sera t'elle aussi annulée pour cette saison sachant qu'il restait encore des journées de championnat pour se mettre à jour ?	Voir BF	Le Bureau Fédéral a décidé de la non application, cette saison, du principe des bonus et pénalités au titre de la charte des officiels.
23/3	CD 23 - 28- 32	ADMIN-FINANCES	Charte des officiels	Que devient elle ?	Voir BF	Le Bureau Fédéral a décidé de la non application, cette saison, du principe des bonus et pénalités au titre de la charte des officiels.
23/3	CD 13 - 59 - 63	ADMIN-FINANCES	E-Marque V2	Qu'en est il d'emark V2 pour la rentrée ?	On sera en mesure de se prononcer fin avril sur le déploiement d'e-Marque V2 en septembre.	Sujet déconnecté de la situation sanitaire.
23/3	LR GUY	ADMIN-FINANCES	FBI	La FFBB peut-elle reporter la clôture FBI de la saison 2019-2020 (à fin juillet)?	Techniquement possible avec déploiement	Aucune raison de décaler cette opération.
23/3	LR PDL - PACA	ADMIN-FINANCES	Tournée des Régions	La tournée des régions prévue le 03 avril dans les Pays de la Loire sera-t-elle reportée à une date ultérieure ?	Oui, le Cabinet reprendra contact avec les Ligues pour lesquelles la tournée a dû être interrompue, afin de fixer une nouvelle date dès que cela sera possible	En fonction des possibilités liées à la crise sanitaire, les tournées seront reprises, peut-être après juin (automne)

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPOSE	DECISION BF
22/3	CD22	HN - DTN	Equipe de France	Maintien ou annulation des stages et tournois des équipes de France , notamment Equipe de France Féminine U16 du 06 au 12 juillet - Décision à prendre pour ne pas mobiliser des équipes de bénévoles pour rien ou réaliser des engagements financiers ?	Nous sommes en attente de la décision de la FIBA concernant l'annulation ou le maintien des compétitions internationales jeunes (Championnats d'Europe et Coupes du Monde). Si une annulation devait être prononcée, une décision devra immédiatement être prise en Bureau Fédéral sur l'annulation de tous les programmes de préparation des équipes de France jeunes.	Avis conforme
23/3	CD08	HN - DTN	LFB	Quelle va être la position de la CCG si les clubs de LFB ne respectent pas le Fonds de réserve au 31/05/2020 et possibilité de le reconstituer sur combien d'année ?	Aucune réponse ne peut être apportée par la CCG aujourd'hui. Des propositions CCG seront soumises au BF du 28/03 pour accompagner au mieux les clubs en cette fin de saison et au cours de la saison 2020/21 (nécessitant des adaptations règlementaires soumises à nos organes délibérants)	Faciliter la reconstitution du fonds de réserve sur 4 ans.
23/3	CD08	HN - DTN	Sportif	Sur le plan sportif si saison arrêtée comment seront attribuées les places européennes ?	Les scénarii de saison éventuellement arrêtée sont multiples. Il faudra convenir très certainement d'une date correspondante aux championnats figés pour établir le classement final entre les équipes et l'attribution des places européennes.	Décision du BF le 28/03 (voir communiqué de presse du 29/03)
23/3	LR IDF - MAR - HDF - CD 79	HN - DTN	Sportif	Confirmation de l'annulation des finales nationales du TIL U15? TIZ U13 ? TIS U14 ?	Les CIL U14 et les TIS U14 peuvent être reportés (période privilégiée fin août) mais pas annulés. L'essentiel étant que chaque zone puisse présenter en octobre 2020 au CIZ du Temple sur Lot une sélection de 9 joueuses et 9 joueurs. Pour les TIL U15 et TIL U13 les CTS ont été consultés. Ils se prononcent pour un maintien si les conditions sanitaires le permettent.	avis conforme
23/3	LR OCC	HN - DTN	Sportif	Y aura-t-il une compétition inter-Ligue pour notre sélection U15 Occitanie?	Les TIL Qualificatifs U15 qui devaient se dérouler durant les vacances de printemps ont été, de fait, annulés. Lesdits TIL permettaient de qualifier les équipes pour le TIL National. Une consultation a été lancée en direction des CTS pour savoir si une solution alternative pouvait être trouvée. Les CTS ont répondu favorablement à d'autres critères de sélections (matches secs, sélections de zones etc.) Le TIL National pourrait éventuellement être maintenu mais la fin des différentes compétitions dans différentes disciplines n'incite plus à l'optimisme pour cette compétition prévue du 20 au 24 mai. Si le Bureau Fédéral annule tous les championnats , pour une question de cohérence, tous les tournois seront, également, annulés dont le TIL National.	TIL qualificatifs U15 annulés. TIL national annulé
23/3	LR OCC	HN - DTN	Sportif	comment s'organiser entre Ligues pour la compét U14 qui fixe les entrées des U15 au camp national (éviter août)	Les CTS Responsables de Zones ont d'ores et déjà été prévenus que les TIS U14 et CIL U14 pouvaient être reportés mais pas annulés dans la mesure où ils sont indispensables pour les entrées au Pôle France. La période de fin août semble être la plus propice mais aucune obligation n'a été donnée quant à la date. L'essentiel est que les 9 meilleurs potentiels garçons et filles puissent être réunis au Temple/Lot du 18 au 23 octobre. (bien entendu TIS U14 CIL U14 peuvent être organisés sur la même période).	TIS U14 et CIL U14 reportés (si possible fin août).
23/3	LR NOR	HN - DTN	PPF	Quelles sont les actions à maintenir pour la détection?	La législation particulière du moment concernant le confinement et les rassemblements fixe le cadre. Le TIL National U15 et le TIZ National U13 peuvent être supprimés si les choses n'évoluent pas favorablement. En revanche les événements U14 peuvent uniquement être reportés.	annulation
23/3	LR PDL	HN - DTN	Finales Nationales U15	En cas de maintien des finales nationales U15 à l'Ascension, l'ensemble des Ligues seront-elles qualifiées ?	C'est hélas impossible d'accueillir tout le monde à la dernière minute surtout dans les conditions actuelles. Le format de 8 équipes masculines et féminines (300 personnes environ) sera maintenu si tant est que le TIL National ait bien lieu. Chaque inter-Zone aura à composer deux équipes masculines et féminines et à envoyer des potentiels pour l'équipe potentiels. Les responsables de zones ont déjà été sollicités en ce sens.	annulation
23/3	CD 28	HN - DTN	CCG (NM1)	quels aménagements concernant l'échéance du 15/04 ?	Une communication vers les clubs LFB/LF2/NM1 sera adressée courant de semaine prochaine pour les informer des adaptations règlementaires.	communication à faire
23/3	CD 29	HN - DTN	CCG (NM1)	quels impacts pour le fonds de roulement ?	Des propositions CCG seront soumises au BF du 28/03 pour accompagner au mieux les clubs en cette fin de saison et au cours de la saison 2020/21 (nécessitant des adaptations règlementaires soumises à nos organes délibérants).	communication à faire
23/3	CD 30	HN - DTN	Résultats financiers	quid du déficit éventuel si diminution des recettes prévues (moins de matches et demande de remboursement partiel de partenaires)	voir réponses précédentes CCG	communication à faire

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPOSE	DECISION BF
23/3	CT 1052	HN - DTN	Equipe France U20	Le championnat d'Europe U20 M est-il confirmé ?	Nous sommes en attente de la décision de la FIBA concernant l'annulation ou le maintien des compétitions internationales jeunes (Championnats d'Europe et Coupes du Monde). Si une annulation devait être prononcée, une décision devra immédiatement être prise en Bureau Fédéral sur l'annulation de tous les programmes de préparation de toutes les équipes de France jeunes.	En attente des communications officielles de la FIBA
23/3	CT 1052	HN - DTN	Equipe France U20	Qu'en sera-t-il de la préparation pour les championnats d'Europe ?	Voir réponse ci-dessus.	Idem
23/3	CT 1052	HN - DTN	Equipe France U20	Le tournoi de Troyes sera-t-il maintenu ?	Voir réponse ci-dessus	Idem
23/3	CT 1052	HN - DTN	Conférence Valérie Garnier	Peut-on envisager un report sur fin mai début juin ?	2 impératifs préalables: la situation sanitaire devra autoriser les déplacements et regroupements de personne sans restriction. Le programme d'intervention de Valérie Garnier ne doit comporter que des actions relevant des domaines techniques et managériaux dans le milieu sportif et entrepreneurial.	Pas de commentaire
23/3	CT 1052	HN - DTN	Test Entrée Pôle Espoir	Quand seront connues les nouvelles dates des tests d'entrée au pôle espoir secteur Champagne Ardennes ?	Chaque Pôle en pareilles conditions essaie de parer au plus pressé et de faire pour le mieux en fonction de l'avancement de ses contacts et engagements. Pour le Pôle de Champagne c'est Yohann ZIOLKOWSKI qui gère tout ce travail.	traité localement par le cadre technique

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPOSE	DECISION BF
22/3	CD64	FORM-EMPLOI	Arbitrage	Qu'en est il des différents camps arbitres pour ceux qui sont dans la filière officiels ?	Les stages nationaux d'arbitres seront reportés en fonction de l'activité basketball car ils nécessitent un support sportif pour la plupart. Ceux ne nécessitant pas de support sportif (comme par exemple celui organisé à Seix) seront reprogrammés si possible avant le 14 juillet 2020. La question du stage passerelle CF/HN sera étudiée en réunion de CFO après le BF d'avril 2020.	OK
23/3	CD 79	FORM-EMPLOI	Arbitrage	Incidence sur la caisse de péréquation arbitre ?	Sébastien DIOT/Pascal GOUDAIL	A déterminer au niveau de la trésorerie
23/3	LR IDF	FORM-EMPLOI	Arbitrage	Conséquences sur le classement des officiels au titre de la saison 19/20 ?	Réunion de la CFO le 31 mars ou 1er avril à l'issue du BF d'avril 2020.	OK
23/3	CT 1052	FORM-EMPLOI	Arbitrage	Si pas de reprise des compétitions comment valider les candidats arbitres	POur les arbitres CF, la question sera étudiée au cas par cas lors de la réunion de la CFO le 31 mars ou 1er avril à l'issue du BF d'avril 2020. POur les arbitres départementaux, ils avaient une capacité à être validé jusqu'au 10 juin 2020. En fonction de la reprise des activités, la période pourrait être prolongée si la date de reprise dépasse celle du 4 mai 2020. A lier avec les positionnements sur l'application de la charte des officiels	OK
23/3	CD63	FORM-EMPLOI	Arbitrage	Si la FFBB valide une saison blanche pour les équipes dans les compétitions de tous les niveaux, la position sera-t-elle identique pour les classements d'officiels par soucis d'égalité de traitement entre les joueuses et joueurs et les officiels ?	Réunion de la CFO le 31 mars ou 1er avril à l'issue du BF d'avril 2020.	OK
23/3	LR IDF	FORM-EMPLOI	RFIT	Déroulement du séminaire RFIT des 20 et 21 avril	Le séminaire RFIT est reporté jusqu' à retrouver la capacité à se réunir. Il est proposé de maintenir des visio conférences pour expliquer la démarche de RFIT (Animée par Pierre Olivier CROIZAT et Arnaud BROGNIET).	OK calendrier de substitution à élaborer
23/3	LR HDF - CD36	FORM-EMPLOI	RFIT	Le calendrier prévisionnel est il maintenu?	Le calendrier est maintenu en y apportant de la souplesse. Les ligues régionales ayant capacité à mettre en oeuvre dès septembre 2020 seront invitées à le faire; une mise en place à partir de janvier 2021 reste aussi possible pour les autres.	Favorable à la souplesse entre septembre 2020 et janvier 2021. A déterminer au sein des ETR
23/3	CD94	FORM-EMPLOI	Formation des techniciens	Allons-nous reculer d'une saison la rénovation de la formation initiale des techniciens ? Les réunions de formation des formateurs ne peuvent avoir lieu.	Aménagement prévu sur la saison 2020/2021. Le report à 2021/2022 apparaît trop lointain par rapport à la mobilisation engagée sur le dispositif.	OK calendrier de substitution à élaborer
23/3	LR GES - PACA - NOR - CVL - CD 18 - 29 - 36 - 37 - 63 - 71 - 74 - 89 - 91 - CT 1052	FORM-EMPLOI	Formation	Quid des formations nécessitant un report ?	Il convient de différencier les formations conduisant au CQP des formations fédérales. pour les premières, il reste possible d'organiser la formation dès lors que l'activité sera possible puis de planifier les certifications (UC1). Un jury sera programmé en juillet et octobre afin de pouvoir gérer tous les dossiers. Cela laissera jusqu'au mois d'octobre pour procéder au rattrapage de formation et organiser les certifications. Pour les formations fédérales de techniciens, il existe plus de souplesse (animateur et initiateur compte tenu de leur modalité de certification).	OK calendrier de substitution à élaborer
23/3	LR PACA	FORM-EMPLOI	Formation	Aspect financier des formations non achevées	Possibilité de mobiliser le elearning actuellement. Accompagnement du pôle sur les dispositifs OPCO de prise en charge.	Oui
23/3	CD 32 - CT 1052	FORM-EMPLOI	Formation	Le séminaire CTF développement est il maintenu ?	Le stage est maintenu (note eFFBB du 24 mars 2020).	Inscriptions ouvertes; A voir toutefois selon l'évolution de la situation sanitaire car prévu de plus à Sélestat.
23/3	CD 13 - 45	FORM-EMPLOI	Formation	Quid des nouveaux diplomes (BF) pour la saison prochaine ?	LR Volontaire et accompagnée en amont - Septembre 2020.	OK
23/3	CD91	FORM-EMPLOI	Formation	Toujours concernant les Brevets Fédéraux, le calendrier est-il maintenu avec une mise en place à septembre 2020 ?	Le calendrier est maintenu en y apportant de la souplesse. Les ligues régionales ayant capacité à mettre en oeuvre dès septembre 2020 seront invitées à le faire; une mise en place à partir de janvier 2021 reste aussi possible pour les autres.	Cf. ci-dessus

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPOSE	DECISION BF
23/3	LR MAR	FORM-EMPLOI	Formation	Nous avons prévu un temps de formation notamment pour CEGID pour notre organisation, est il possible de revoir la date de formation ?	Oui. Les formations non mises en place seront reportées.	Accord
23/3	CD94	FORM-EMPLOI	Formation	Allons-nous réunir les U14 et les U15 fin août voire pendant les vacances d'automne ? Nous ne pouvons pas laisser de côté une cohorte de joueur.se.s.	Voir pôle Haut Niveau	Voir pôle 1
23/3	LR HDF	FORM-EMPLOI	DE	Organisation fin de session DE et examen ?	L'Etat a demandé l'arrêt des certifications UC1 à 4. Le jury final pourra être reporté pour permettre aux OF de mener les évaluations certificatives. Nécessité d'une reprise d'activité pour la certification UC3.	OK
23/3	LR HDF	FORM-EMPLOI	DE	Organisation test selection DE ?	Nous envisageons un décalage d'un mois de l'épreuve de selection à positionner en juin 2020 (mi-juin 2020?)	OK
23/	LR HDF	FORM-EMPLOI	Statut	Facilité sur statut technicien début de saison prochaine pour temps de regularisation	A voir au cas par cas.	Parait difficile sauf si la situation doit durer
23/3	LR NAQ	FORM-EMPLOI	Stages de revalidation	Pourrait-on envisager un décalage des journées WEPS et autres JAPS en milieu de saison ?	C'est à l'initiative des ligues. Pour la N3 et NF2, il est laissé comme les saisons précédentes une période jusqu'en février 2021.	OK calendrier de substitution à élaborer
23/3	CD 45	FORM-EMPLOI	Initiateur et CQP	Formation non terminée: Impact sur Charte des Entraîneurs saison prochaine?	Souplesse au niveau national- Jusqu'au jury final (CQP mi octobre) et DE/DES (septembre). Pour l'initiateur, permettre de terminer la formation jusqu'en décembre 2020.	OK
23/3	LR NAQ	FORM-EMPLOI	Formation des dirigeants	Pouvons-nous avoir une ligne directrice avec un contenu proposé (dématérialisation, nouveaux entrants, .....)?	Elearning	Ce projet est en cours d'élaboration Mais non prioritaire à ce jour.
23/3	LR NAQ	FORM-EMPLOI	Formation JIG	Aura-t-on suffisamment de visibilité pour faire le stage de début de saison ?	Attente des expérimentations des ligues ARA, GES et IDF.	OK
23/3	LR NAQ - OCC	FORM-EMPLOI	Formation	Les stages (CQP1/2/3) en présentiel sont déjà réalisés, peut-on envisager les étapes de certification en début de saison prochaine ?	Oui. Jury étalé en juillet 2020 et mi-octobre pour permettre de faire les certifications de l'UC1 des présentiel 1 et Présentiel 2 (et sécurité du présentiel 3).	OUI
22/3	LR OCC - CD	FORM-EMPLOI	Formation	Peut-on reprendre la formation apres le confinement sur mai et juin ?	Oui. Nous préconisons néanmoins de maintenir une continuité pédagogique en utilisant la formation à distance	OUI
23/3	CD75	FORM-EMPLOI	Formation	Remboursement stages d'entraîneurs, reliquat engagement en championnat par rapport aux périodes non jouées...Serait-il possible d'avoir des Aides de la FFBB pour les CD ?		Voir onglet Pôle 0
23/3	CT 1052	FORM-EMPLOI	Seminaire nouvelle formation	Que devient le séminaire prévu les 6 et 7 avril en Grand EST	Reporter à la reprise de l'activité.	Validation
22/3	CD	FORM-EMPLOI	Formation cadres/Officiels	Peut-on reporter à septembre les évaluations des formations ?	Pour les techniciens, souplesse de permettre de terminer les formations engagées (animateur et initiateur) jusqu'au 31 décembre 2020. Pour les formations Arbitre Club, FBI est configuré pour prendre en compte leur activité (5 matchs) avant le 30 juin 2020. Il devra faire ses 5 matchs au cours de la saison prochaine pour être validée, sauf dérogation votée pour l'application de la charte des officiels 2019/2020. A lier avec l'application de la charte des officiels.	OK
23/3	CD	FORM-EMPLOI	Formation cadres/Officiels	Arbitre club, arbitres officiels et école d'arbitrage : il ne sera pas possible de valider l'essentiel des candidats pour la saison. Proposition de faire une prolongation jusqu'aux vacances scolaires d'octobre 2020	A lier avec la Charte des Officiels. La poursuite de la formation sur un plan pédagogique nous parait devoir être poursuivie même sur une deuxième année (prévue par la charte).	Voir au niveau de la charte
23/3	CD 16 - 32 - 35 -43- 95	FORM-EMPLOI	Formation cadres/Officiels	Quid des certifications en présentiel ?	Animateur ou initiateur. Possibilité laissée de terminer la formation jusqu'en décembre 2020.	Oui

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPOSE	DECISION BF
23/3	LR HDF	FORM-EMPLOI	Chomage partiel	Y a t'il une directive fédérale concernant l'utilisation du recours au chômage partiel ?	Il convient de s'adapter et analyser son activité au regard des mesures très évolutives que l'Etat met en place dans le cadre de la gestion économique de la crise. Suite à la promulgation de la loi d'urgence sanitaire, le détail des mesures va apparaître et seront suivies avec attention avec information des territoires.	Cf. mesures destinées aux associations
23/3	LR HDF	FORM-EMPLOI	Congés payés et autres repos	Y a t'il une directive fédérale concernant la prise de ces journées et heures durant la crise ?	Il convient de s'adapter et analyser son activité au regard des mesures très évolutives que l'Etat met en place dans le cadre de la gestion économique de la crise. Suite à la promulgation de la loi d'urgence sanitaire, le détail des mesures va apparaître et seront suivies avec attention avec information des territoires.	Idem
23/3	LR HDF	FORM-EMPLOI	Congés payés sur la période estivale	Quels impacts sur le personnel technique et administratif si reprise des compétitions ?		Pas compris la question?
23/3	CD1248	FORM-EMPLOI	Emploi	Le chômage partiel pour le CTF n'est-il pas le meilleur moyen de régler leur statut de suspension de contrat ?	Il convient de s'adapter et analyser son activité au regard des mesures très évolutives que l'Etat met en place dans le cadre de la gestion économique de la crise. Suite à la promulgation de la loi d'urgence sanitaire, le détail des mesures va apparaître et seront suivies avec attention avec information des territoires.	Cf. mesures destinées aux associations
23/3	CD 43 - 80	FORM-EMPLOI	Emploi	Gestion du CTF en cas d'arrêt prolongé ?		Idem
23/3	CD39	FORM-EMPLOI	Emploi	Des aides à l'emploi nouvelles?	La Fédération suivra les mesures mises en oeuvre par le gouvernement pour permettre aux structures du basketball d'en bénéficier.	Pas d'aides nouvelles mais de nombreuses mesures mises en place par l'Etat
23/3	CD39	FORM-EMPLOI	Emploi	Quel soutien financier des différentes collectivités?	Il convient de s'adapter et analyser son activité au regard des mesures très évolutives que l'Etat met en place dans le cadre de la gestion économique de la crise. Suite à la promulgation de la loi d'urgence sanitaire, le détail des mesures va apparaître et seront suivies avec attention avec information des territoires.	Cf. mesures destinées aux associations
23/3	CD39	FORM-EMPLOI	Emploi	Mise en place d'un fonds de soutien par la FFBB?		Voir pôle 0
23/3	CD39	FORM-EMPLOI	Emploi	vérifier que les associations bénéficient bien du dispositif chômage partiel	La Fédération suivra les mesures mises en oeuvre par le gouvernement pour permettre aux structures du basketball d'en bénéficier.	Cf. mesures destinées aux associations
23/3	CD 28	FORM-EMPLOI	Emploi	A la fin du confinement, les clubs pourront-ils poursuivre le chômage partiel si le championnat ne va pas à son terme ?	La Fédération suivra les mesures mises en oeuvre par le gouvernement pour permettre aux structures du basketball d'en bénéficier.	Cf. mesures destinées aux associations
23/3	CD 37	FORM-EMPLOI	Emploi	Comment gérer le non emploi ?		Cf. mesures destinées aux associations
23/3	CD 18	FORM-EMPLOI	Emploi	Quid des charges de personnel durant la période d'inactivité sans certitudes de prise en charge dans le cadre d'un chômage partiel	Il convient de s'adapter et analyser son activité au regard des mesures très évolutives que l'Etat met en place dans le cadre de la gestion économique de la crise. Suite à la promulgation de la loi d'urgence sanitaire, le détail des mesures va apparaître et seront suivies avec attention avec information des territoires.	Cf. mesures destinées aux associations
22/3	CD22	FORM-EMPLOI	Services Civiques	Missions des services civiques et évaluation des missions pour les services civiques club, CD et Ligue	Le dispositif est maintenu. Les missions s'exécutent même en confinement. Cf. réponse à la question du Comité 95.	OK

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPOSE	DECISION BF
23/3	CD 95	FORM-EMPLOI	Services Civiques	Pourrait-on envisager une prolongation des services civiques de 3 mois ?	<p>Une évaluation avec l'agence du Service civique est en cours. Par communiqués publiés sur le site de l'Agence du Service Civique au cours des derniers jours, nous vous avons informés que, durant la présente période de crise sanitaire, les contrats de Service Civique en cours sont maintenus. Cette mesure, sans changement, permet notamment aux volontaires et aux organismes de continuer à percevoir les différents versements financiers en application de ces contrats. Il est apparu dans ce contexte indispensable de clarifier et consolider la situation juridique des jeunes et des organismes d'accueil. Cas n°1 : Mission de Service Civique s'effectuant désormais, en tout ou partie (s'agissant de sa durée hebdomadaire et/ou de son contenu), à distance afin de respecter les mesures de sécurité sanitaire et de confinement relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19 ;</p> <p>Cas n°2 : Mission de Service Civique dont l'exercice est suspendu ; l'avenant vaut dans ce cas autorisation d'absence (en complément le cas échéant d'une autorisation d'absence d'ores et déjà signifiée au volontaire) ;</p> <p>Cas n°3 : Mission de Service Civique ayant connu un autre aménagement lié notamment à l'adaptation des activités de l'organisme aux besoins survenus dans la crise sanitaire actuelle, dans le plein respect, au bénéfice du volontaire et des personnes avec lesquelles il pourrait être en contact, des consignes gouvernementales de lutte contre la propagation du virus Covid-19. Il peut s'agir de missions réalisées en « présentiel » mais dans le strict respect des consignes de sécurité.</p>	OK
23/3	LR GES	FORM-EMPLOI	Sélections	Quid des sélections avec la fin de championnat ?	Voir pôle Haut Niveau	OK
24/3	CD33	FORM-EMPLOI	Campus	QUELLES DISPOSITIONS POUR LE CAMPUS FFBB de FIN AOÛT ? ECHEANCES INSCRIPTIONS ?	Lancement des inscriptions début avril 2020.	Save the date à diffuser
22/3	CD 22 -29	FORM-EMPLOI	Basket Santé	Report des formations basket santé ?	Oui, lorsqu'elles ne sont pas possible d'être mises en oeuvre avant le 15 mai 2020 et en fonction de la reprise de l'activité fédérale (priorité donnée).	oui OK
		FORM-EMPLOI				
		FORM-EMPLOI				

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION		REPOSE	DECISION BF
23/3	CD 79	MARQUE	Événementiel	Q1	Création d'événementiel, pour pallier à l'arrêt des compétitions. Des idées ???	Oui, déposer un nom et un logo Retour au Jeu, qui fédère toutes les initiatives locales Basket à la fin du confinement. Favoriser la création d'événements locaux en s'appuyant sur le 3x3 qui permet cela plus facilement. Ex : la Superleague au niveau FFBB avec une quinzaine de dates en France.	Favorable à cette proposition
		MARQUE		Q2			
		MARQUE		Q3			
		MARQUE		Q4			
		MARQUE		Q5			
		MARQUE		Q6			
		MARQUE		Q7			
		MARQUE		Q8			
		MARQUE		Q9			
		MARQUE		Q10			

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPOSE	DECISION BF
22/3	CD 17 - 29 - 32 - 4682 - 75 - 85- 63	CLUB-JEUN-TERR	CTC	La date de dépôt de dossiers des nouvelles CTC est fixé au 30/04 est-il envisagé un éventuel report?	Travail sur les documents à distance possible entre les clubs. La date reste fixée au 30/04. Calendrier serré de traitement des dossiers avec recueil de l'avis des structures par la commission début juin pour une présentation au BF du 19 juin et notification avant la fin de la période des mutations.	Pas de report. L'ensemble des membres de la Commission est à disposition ainsi que le service pour aider et répondre aux pbs rencontrés.
23/3	LR PACA - OCC - CVL - CD 18 - 79 - 13 - 35 - 36 -37 - 45- 86 - CT 1052	CLUB-JEUN-TERR	Mini Basket	Faut-il envisager une annulation de la FNMB (30/31mai) ? / Report ?	Report possible fin mai début juin dans le cadre d'un "retour à l'activité basket"/"place au jeu" après la période de confinement. Concernant les dotations concertation à mettre en place au cas par cas avec le Pôle Marque et les services supports FFBB.	La Fête Nationale du MiniBasket est reportée en juin, selon les conditions possibles de rassemblement et le volontariat des territoires. Au préalable, le dossier d'organisation sera consultable sur effbb à partir du 1er Mai. Il s'agira de déclarer son intention d'organisation auprès de jeunesse@ffbb.com à minima 20 jours avant la date retenue pour assurer la livraison des dotations. Pour le décalage en septembre, possible mais déclaration avant le 15 juin.
23/3	CD 13	CLUB-JEUN-TERR	Mini Basket	A quelle date envoyez vous les dotations vu la situation ?	Report possible fin mai début juin dans le cadre d'un "retour à l'activité basket"/"place au jeu" après la période de confinement. Concernant les dotations concertation à mettre en place au cas par cas avec le Pôle Marque et les services supports FFBB.	La Fête Nationale du MiniBasket est reportée en juin, selon les conditions possibles de rassemblement et le volontariat des territoires. Au préalable, le dossier d'organisation sera consultable sur effbb à partir du 1er Mai. Il s'agira de déclarer son intention d'organisation auprès de jeunesse@ffbb.com à minima 20 jours avant la date retenue pour assurer la livraison des dotations. Pour le décalage en septembre, possible mais déclaration avant le 15 juin.
23/3	CD 27	CLUB-JEUN-TERR	Mini Basket	Toujours dans l'hypothèse d'une fin de saison avancée, les grands rassemblements seront t-il possibles ? Quelles sont les instances qui donneront les accord ? Autorités sanitaires, ministère des sports, FFBB, Préfet, Maire ou pas de consignes particulières?	Nous dépendons des directives des règles sanitaires annoncées par le gouvernement, en fonction de la situation locale et des autorisations locales les initiatives seront laissées à l'appréciation des comités et clubs.	Nous dépendons des directives des règles sanitaires annoncées par le gouvernement, en fonction de la situation locale et des autorisations locales les initiatives seront laissées à l'appréciation des comités et clubs.
23/3	CT 10-52	CLUB-JEUN-TERR	Fête Mini Basket Scolaire	Doit-on proposer en accord avec l'USEP et les écoles de les maintenir	Nous dépendons des directives des règles sanitaires annoncées par le gouvernement, en fonction de la situation locale et des autorisations locales les initiatives seront laissées à l'appréciation des comités et USEP locales.	Nous dépendons des directives des règles sanitaires annoncées par le gouvernement, en fonction de la situation locale et des autorisations locales les initiatives seront laissées à l'appréciation des comités et USEP locales.
23/3	CD1248	CLUB-JEUN-TERR	Global	Comment un comité peut accompagner au mieux les clubs dans cette période difficile ?	En gardant le contact avec les clubs, et en répondant à toutes leurs interrogations, puis en les aidant à construire leur Projet Sportif Territorial et en faisant remonter aux LR ou à la Fédération les pbs qui ne pourraient vraiment pas être traités localement. Les CD peuvent également être ressources pour les questions et dossiers en lien avec les différentes actions de fonds en lien avec les questions de citoyenneté (citoyenne@ffbb.com) ou de structuration du club au niveau des jeunes (jeunesse@ffbb.com)	En gardant le contact avec les clubs, et en répondant à toutes leurs interrogations, puis en les aidant à construire leur Projet Sportif Territorial et en faisant remonter aux LR ou à la Fédération les pbs qui ne pourraient vraiment pas être traités localement. Les CD peuvent également être ressources pour les questions et dossiers en lien avec les différentes actions de fonds en lien avec les questions de citoyenneté (citoyenne@ffbb.com) ou de structuration du club au niveau des jeunes (jeunesse@ffbb.com)
23/3	CD	CLUB-JEUN-TERR	Mini Basket	Pouvons nous envisager un report de notre manifestation sur le mois de juin (Difficile quand même car nous devons trouver un organisateur) ou pouvons nous la reporter sur le mois de septembre ou pouvons nous l'annuler ?	Report possible fin mai début juin dans le cadre d'un "retour à l'activité basket"/"place au jeu" après la période de confinement. Concernant les dotations concertation à mettre en place au cas par cas avec le Pôle Marque et les services supports FFBB.	La Fête Nationale du MiniBasket est reportée en juin, selon les conditions possibles de rassemblement et le volontariat des territoires. Au préalable, le dossier d'organisation sera consultable sur effbb à partir du 1er Mai. Il s'agira de déclarer son intention d'organisation auprès de jeunesse@ffbb.com à minima 20 jours avant la date retenue pour assurer la livraison des dotations. Pour le décalage en septembre, possible mais déclaration avant le 15 juin.
23/3	CD 43	CLUB-JEUN-TERR	Jeunesse	comment motiver les jeunes à poursuivre au-delà des dates habituelles ?	Question à l'étude par le Bureau Fédéral. En fonction de la situation locale et des autorisations locales les initiatives seront laissées à l'appréciation des comités et clubs.	Dans le cadre du programme "retour au jeu" et sur appel à projets, il sera possible pour les clubs de bénéficier d'une aide fédérale, la FFBB ayant créé un fonds spécifique dédié.
23/3	LR CVL - CD 36	CLUB-JEUN-TERR	Jeunesse	Challenge benj : Finale nationale report ou annulation?	Annulation : référence note sur eFFBB de la semaine dernière (lundi 16 mars 2020).	Confirmation d'annulation de la Finale Nationale 2019-2020. Pour ceux qui ont effectué leurs Finales Régionales ou qui souhaitent les organiser en juin, il s'agira de renseigner la plateforme à l'issue. La remise d'une dotation aux 2 vainqueurs régionaux pourrait s'effectuer pendant l'assemblée générale de la Ligue. Dans ce cadre et après confirmation des Ligues sur jeunesse@ffbb.com, la dotation prévue pour la finale nationale sera alors envoyée.
23/3	LR OCC - HDF	CLUB-JEUN-TERR	Jeunesse	Challenge benj : ne peut on le reporter, le maintenir sur des matches de haut niveau ?	Nous sommes assujettis aux directives des règles sanitaires demandées par le gouvernement. Report possible pour assurer de l'animation locale et dans le cadre d'un "retour à l'activité basket"/"place au jeu" après la période de confinement. Il est important que chaque LR renseigne la plateforme afin que nous ayons des éléments d'aide à la décision pour une éventuelle suite nationale.	Confirmation d'annulation de la Finale Nationale 2019-2020. Pour ceux qui ont effectué leurs Finales Régionales ou qui souhaitent les organiser en juin, il s'agira de renseigner la plateforme à l'issue. La remise d'une dotation aux 2 vainqueurs régionaux pourrait s'effectuer pendant l'assemblée générale de la Ligue. Dans ce cadre et après confirmation des Ligues sur jeunesse@ffbb.com, la dotation prévue pour la finale nationale sera alors envoyée.
23/3	CD 45	CLUB-JEUN-TERR	Jeunesse	Possibilité de prolonger la durée de vie des licences pour faire des animations d'été pour les jeunes?	Question à l'étude par le Bureau Fédéral.	Pas de modification, la prise de licence 2020-2021 devra être effective si animations au delà du 30 juin.

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPOSE	DECISION BF
23/3	CT 1052	CLUB-JEUN-TERR	C.France UNSS 3X3 Minimes	Position de la FFBB par rapport aux compétitions UNSS France 3x3 minimes prévues les 23 et 24 juin si elles sont maintenues ?	Une concertation est menée avec l'UNSS à ce propos. La décision dépendra de l'allongement ou non du confinement et des règles en vigueur données par le gouvernement et le ministère de l'Education Nationale et de La Jeunesse.	Vu avec l'UNSS Nationale : Maintien de la manifestation des 23 et 24 juin prochain pour les finales nationales du Challenge bjs:nes scolaire et Minimes 3x3.
23/3	CT 1052	CLUB-JEUN-TERR	Challenge Benjamin UNSS	Idem	Une concertation est menée avec l'UNSS à ce propos. La décision dépendra de l'allongement ou non du confinement et des règles en vigueur données par le gouvernement et le ministère de l'Education Nationale et de La Jeunesse.	Vu avec l'UNSS Nationale : Maintien de la manifestation des 23 et 24 juin prochain pour les finales nationales du Challenge bjs:nes scolaire et Minimes 3x3.
23/3	CD63	CLUB-JEUN-TERR	Labels	Est-ce que les délais fixés pour les dépôts et validations de Label vont être prolongés afin de permettre aux dirigeants de finaliser les projets en s'adaptant à la visio ?	Concernant les demandes de Labels Club Formateur 1ère étoile (Minibasket Ultramarin), 2ème étoile (espoir) et 3ème étoile (élite) la date limite reste le 5 Avril. Au cas par cas, possibilité d'accorder qqes jours supplémentaires après contact pris avec le commission ou le service jeunesse jeunesse@ffbb.com . Les labels doivent être proposés au CD du 24 avril. Après cette date et en cas d'impossibilité avérée traitement du dossier en direct avec commission et service. Possibilité au cas par cas de s'adapter après cette date et en direct avec la commission des jeunes.	Les clubs devaient valider leurs dossiers au 1er février . Les Ligues ont jusqu'au 5 Avril. Le tout s'effectuant par le biais de la plateforme, pas de décalage. Le service reste à disposition pour aider à la finalisation.
23/3	LR GUY	CLUB-JEUN-TERR	PO jeunes	Si la clôture FBI est reportée, la ligue peut-elle étendre les PO de jeunes après les examens scolaires ?	Les éventuelles compétitions qui pourraient reprendre doivent être calées avant la bascule de FBI.	Annulation des compétitions s'appliquant à tous les territoires.
23/3	LR GUY	CLUB-JEUN-TERR	Rassemblement EDB	Qui récompenser pour l'organisation et la participation aux rassemblements EDB? Les clubs suggèrent que les clubs ayant organisé ou réservé une date ou participé à au moins 1 rassemblement EDB bénéficient des récompenses (voir dispositions financières_LRBBG)	Les dotations des rassemblements EDB ne sont pas faites par la FFBB. Seule la Fête Nationale est dotée. La demande de dotation s'effectue au mois de janvier qui précède l'organisation de la Fête Nationale.	Dans le cadre du programme "retour au jeu" et sur appel à projets, il sera possible pour les clubs de bénéficier d'une aide fédérale, la FFBB ayant créé un fond spécifique dédié.
23/3	CT 1052	CLUB-JEUN-TERR	Aide emploi fédéral	Quand seront-elles notifiées ?	Les propositions finales de la CDT sont à l'ordre du jour du BF du 28/03/2020. Notification et versement courant avril.	Validation des aides proposées par la commission en Bureau Fédéral. Les notifications et versements vont être traités par les services au plus tôt.
23/3	CT 1052	CLUB-JEUN-TERR	Aide emploi fédéral	Quand seront-elles versées ?	Les propositions finales de la CDT sont à l'ordre du jour du BF du 28/03/2020. Notification et versement courant avril.	Validation des aides proposées par la commission en Bureau Fédéral. Les notifications et versements vont être traités par les services au plus tôt.
23/3	CT 1052	CLUB-JEUN-TERR	Aide actions	Quand seront-elles notifiées ?	Les propositions finales de la CDT sont à l'ordre du jour du BF du 28/03/2020. Notification et versement courant avril.	Validation des aides proposées par la commission en Bureau Fédéral. Les notifications et versements vont être traités par les services au plus tôt.
23/3	CT 1052	CLUB-JEUN-TERR	Aide actions	Quand seront-elles versées ?	Les propositions finales de la CDT sont à l'ordre du jour du BF du 28/03/2020. Notification et versement courant avril.	Validation des aides proposées par la commission en Bureau Fédéral. Les notifications et versements vont être traités par les services au plus tôt.
26/3	CD88	CLUB-JEUN-TERR		Les fêtes du mini basket et des babys sont prévues début mai. Les inscriptions devraient partir ces jours-ci. Pouvons-nous les décaler dans le temps, voire début de saison prochaine ou prévoir une annulation pure et simple ?	Question posée plus haut ; même réponse si on peut décaler fin mai ou en juin / logistique et pour garder cette animation dans le cadre du projet "Retour au place au jeu !"	La Fête Nationale du MiniBasket est reportée en juin, selon les conditions possibles de rassemblement et le volontariat des territoires. Au préalable, le dossier d'organisation sera consultable sur effbb à partir du 1er Mai. Il s'agira de déclarer son intention d'organisation auprès de jeunesse@ffbb.com à minima 20 jours avant la date retenue pour assurer la livraison des dotations. Pour le décalage en septembre, possible mais déclaration avant le 15 juin.

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPOSE	DECISION BF
23/3	CD 78	COMPETITIONS - VxE	Sportif	quelles seront les conséquence de cet arrêt des compétitions sur la saison 2019/2020 et sur la prochaine saison 2020/2021 à tous les niveaux France /Région /Département ?	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Nous vous invitons à consulter le communiqué de Presse. Une note récapitulative sera prochainement diffusée sur eFFBB.
22/3	CD62	COMPETITIONS - VxE	Sportif	si report de matchs, les clubs devront-ils jouer un match le week-end et un match en semaine ?	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket.
22/3	CD62	COMPETITIONS - VxE	Sportif	les clubs auront-ils assez de créneaux dans leur salle de sport (du fait du report de tous les sports) ?	Impossible de se prononcer à ce jour, chaque club devra contacter sa mairie.	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket.
22/3	CD62	COMPETITIONS - VxE	Sportif	Il faudrait laisser un temps pour les équipes s'entraîner ?	Si une reprise était possible, idéalement un temps d'entraînement sera à prévoir avant la reprise de la compétition.	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket.
22/3	CD17	COMPETITIONS - VxE	Sportif	Si nous n'avons pas assez de temps pour terminer nos compétitions 5X5, peut-on terminer nos coupes départementales ?	Chaque structure organisatrice décide pour ses compétitions.	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket.
23/3	CD 01 - 25 - 60 - 76	COMPETITIONS - VxE	Sportif	Laisse-t-on une latitude pour un territoire (sachant qu'il faut assurer une cohérence nationale et une possibilité de recours supplémentaire) ?	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Dans un souci d'unité, toutes les décisions fédérales s'appliquent sur l'ensemble des compétitions de clubs (championnats et coupes, championnats de clubs 3x3), seniors et jeunes, fédérales, régionales et départementales, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB.
22/3	CD22	COMPETITIONS - VxE	Sportif	Si arrêt des compétitions avec montées et descentes ; date à prendre en compte pour l'arrêt - mi-saison ou date d'arrêt des compétitions ?	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Les championnats sont tous arrêtés à la dernière journée complète jouée pour chaque division à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket.
23/3	CD91	COMPETITIONS - VxE	Sportif	Dans les compétitions adultes, si l'on s'oriente vers une saison "blanche", quid des montées et des descentes ? Peut-on ne pas tenir compte de ce qui s'est passé sportivement sur 3/4 d'une saison ?	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Nous vous invitons à consulter le communiqué de Presse.
23/3	CD39	COMPETITIONS - VxE	Sportif	si reprise du championnat, combien de temps de remise en route avant le 1er match?	Si une reprise était possible, idéalement un temps d'entraînement sera à prévoir avant la reprise de la compétition.	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket.
23/3	CD39	COMPETITIONS - VxE	Sportif	Si reprise, y-a-t-il un risque de finir le championnat à huis-clos ?	A ce jour, nous ne pouvons pas répondre à cette question.	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket.
23/3	CD39	COMPETITIONS - VxE	Sportif	Si année blanche, on repart avec les mêmes équipes par poule?	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Chaque structure organisatrice décide pour ses compétitions.
23/3	CD39	COMPETITIONS - VxE	Sportif	Si année blanche, une montée par secteur la saison prochaine?	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	BF du 10 avril
23/3	LR IDF	COMPETITIONS - VxE	Sportif	Confirmation de l'annulation des Finales à 6 de N3?	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Les finales à 6 en Nationale 3 pour la saison 2019-2020 sont annulées.
23/3	LR IDF	COMPETITIONS - VxE	Sportif	Si la saison en championnats élite U15 et U18 M et F est blanche, est-ce qu'on repart avec les mêmes équipes qu'en 19/20 ou bien est-ce qu'on poursuit le processus de choix des équipes pour la saison 20/21?	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement les championnats de France Jeunes. Le processus de choix des équipes en Championnats de France U15 Elite et U18 Elite de la saison 2020-2021 est conservée.
23/3	LR GES	COMPETITIONS - VxE	Sportif	Dans le cas d'un scénario avec une saison blanche, ne faudrait-il pas compléter toutes les poules, comme la poule C de NF2 en faisant monter le meilleur club de NF3 de la saison précédente et en repêchant le dernier club non repêché de NF3 en 2019?	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Nous vous invitons à consulter le communiqué de Presse.

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPONSE	DECISION BF
23/3	LR GES	COMPETITIONS - VxE	Sportif	Dans le cas d'un scénario avec une saison blanche, ne devrait-on pas demander à tous les clubs, ceux qui voudraient éventuellement se retirer pour différentes raisons (sportive, financières...)?	Ceci existe déjà à l'occasion de chaque engagement de début de saison et cela sera la même chose en cas de saison blanche.	
23/3	CD 13	COMPETITIONS - VxE	Sportif	Peut on envisager de figer les résultats de la phase régulière de nos championnats Jeunes(CD13) et d'en désigner le champion sachant qu'il n'y a pas de montée ni de descente ?	Les modalités sont déterminées par chaque structure organisatrice.	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket. Ni titre de champion, ni accession, ni relégation.
23/3	CD 34 - 43	COMPETITIONS - VxE	Sportif	Quelle sera l'autonomie calendaire des CD et des LIGUES ?	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Dans un souci d'unité, toutes les décisions fédérales s'appliquent sur l'ensemble des compétitions de clubs (championnats et coupes, championnats de clubs 3x3), seniors et jeunes, fédérales, régionales et départementales, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB.
23/3	CD 92	COMPETITIONS - VxE	Sportif	En cas d'annulation de la Coupe de France, comment vont être gérés les points acquis ?	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Compte tenu de l'avancement des différents championnats de France (de 73% à 82% de journées jouées, 100% de la phase 1 de la Nationale Masculine 1), les championnats sont tous arrêtés à la dernière journée complète jouée pour chaque division, et le classement tient compte des Trophée Coupe de France et des sanctions sportives.
23/3	CD 92	COMPETITIONS - VxE	Sportif	En cas de saison blanche, comment seront déterminées les équipes qui participeront au championnat de France pour 2020-21 ?	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Nous vous invitons à consulter le communiqué de Presse.
23/3	LR OCC	COMPETITIONS - VxE	Sportif	Quelles sont les infos sur le Trophée Coupe de France pour la saison prochaine ?	Les formules des Coupes de France pour la saison 2020-2021 seront présentées lors du BF d'Avril ou de mai.	
23/3	LR REU	COMPETITIONS - VxE	Sportif	Les finalités N3, avec maintien ou pas des rencontres REUNION / MAYOTTE ? Si annulation, cette saison, quid au niveau de l'alternance ( une année sur 2 à LA REUNION) ?	A voir en fonction du scénario retenu en BF.	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket. Les rencontres REUNION/MAYOTTE pour définir les équipes participantes à la Finale à 6 sont ainsi annulées pour cette saison.
23/3	CD 45	COMPETITIONS - VxE	Sportif	Serait il plus juste de prendre le classement à la fin des matchs aller plutôt que de prendre comme référence le début mars? Question sans intérêt si saison blanche.	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Les championnats sont tous arrêtés à la dernière journée complète jouée pour chaque division à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB.
23/3	CD95	COMPETITIONS - VxE	Sportif	Quelle date limite pour donner les montées ?	Pour les accessions de PN à N3, décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket. Il n'y a pas de montée de PN en N3 sauf si une équipe de Championnat de France N3 ne repart pas, application du ranking fédéral de la ligue régionale de cette équipe pour faire accéder une équipe en Nationale 3.
23/3	LR MAR	COMPETITIONS - VxE	Sportif	Si nous devons annuler les compétitions en l'état, avec des matchs en retard, comment est désigné le champion ?	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket. Ni titre de champion, ni accession, ni relégation.
23/3	CD94	COMPETITIONS - VxE	Sportif	Si il y a reprise des championnats avec des montées et des descentes, y-aura-t-il en Ile de France les trophées Cator et Rat (compétition regroupant les 8 champions départementaux franciliens des catégories U13 à U17/U18 et délivrant une accession en Région pour chaque catégorie la saison suivante) ?	Nous vous invitons à contacter la Ligue Régionale.	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket.
23/3	CD94	COMPETITIONS - VxE	Sportif	Si il y a reprise des championnats avec des montées et des descentes, la Ligue Ile de France va-t-elle organiser le championnat pour faire monter une équipe classée 2ème dans son département ?	Nous vous invitons à contacter la Ligue Régionale.	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket.

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPOSE	DECISION BF
23/3	CD94	COMPETITIONS - VxÉ	Sportif	Si il y a reprise des championnats avec des montées et des descentes, la Ligue Ile de France va t-elle faire monter les deux équipes finalistes du Tournoi des As en PRM et en PNF ?	Nous vous invitons à contacter la Ligue Régionale.	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket.
23/3	LR NOR	COMPETITIONS - VxÉ	Sportif	Date butoire de fin de saison dans la cas d'une reprise totale ou partielle des championnats ?	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket.
23/3	CD75	COMPETITIONS - VxÉ	Sportif	La reprise des championnats pour la prochaine saison sera-t-elle reculée ? Notamment région, jeunes qui impacteraient les TQR qui ne disparaîtront pas la saison prochaine.	Nous vous invitons à contacter la Ligue Régionale.	
23/3	LR GUY	COMPETITIONS - VxÉ	GMG	Le LRBGG reçoit le GMG cette saison, peut-elle organiser exceptionnellement son GMG indépendamment de qualifications NF3/NM3 (juste déclaré un champion GMG) ?	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket.
23/3	LR GUY	COMPETITIONS - VxÉ	NM3	La LRBGG peut-elle arrêter le classement et déclarer un vainqueur de la saison régulière et dans quelles conditions sportives ? Quels impacts sur les dispositions financières à verser (hors cadre Play - Offs)? Le règlement intérieur ne prévoit pas ce cas.	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket. Ni titre de champion, ni accession, ni relégation. Concernant les dispositions financières, nous vous invitons à contacter le Service Comptabilité et Finances de la FFBB si vous avez des questions (comptabilite@ffbb.com). Au niveau fédéral une note a été publiée dans eFFBB le 19 mars 2020.
23/3	LR GUY	COMPETITIONS - VxÉ	NM3	La LRBGG peut-elle exceptionnellement déclarer un champion sans passer par des Play-Offs ?	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket. Ni titre de champion, ni accession, ni relégation.
23/3	LR HDF	COMPETITIONS - VxÉ	Championnat Ligue/Dep	en cas de saison blanche décidée par la ligue, obligatoire pour les Comités?	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Dans un souci d'unité, toutes les décisions fédérales s'appliquent sur l'ensemble des compétitions de clubs (championnats et coupes, championnats de clubs 3x3), seniors et jeunes, fédérales, régionales et départementales, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB.
23/3	CT 1052	COMPETITIONS - VxÉ	Finale CF U15 M Elite A	Les finales seront-elles maintenues, reportées ou annulées ?	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket. La Finale à 4 de Championnat de France NM U15 Elite Groupe A est donc annulée.
23/3	CT 1052	COMPETITIONS - VxÉ	Finale CF U15 M Elite A	Si reportées, le site de Troyes sera-t-il maintenu pour les accueillir ?	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	La Finale à 4 de Championnat de France NM U15 Elite Groupe A est annulée. Nous vous invitons à renouveler votre candidature dès la saison prochaine et vous informons qu'au regard des circonstances tout à fait particulières, celle-ci sera retenue en priorité.
23/3	CT 1052	COMPETITIONS - VxÉ	Championnat NF1 / NM3	Après consultation des clubs évoluant à ce niveau favorisent l'option 2 (Saison blanche)	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket.
23/3	CD 27	COMPETITIONS - VxÉ	Finalité des championnats seniors avec système montées/descentes	Dans l'hypothèse où une reprise pourrait se faire, certains championnats pourraient aller à leur terme avant fin Juin, date de validité de la licence de la saison 2019-2020. Les montants et les descendants seraient connus. Pour d'autres championnats il paraît difficile qu'ils puissent se terminer selon le règlement sportif particulier et donc difficile de déterminer les montants et descendants. Si tel est le cas serait-il utile d'envisager la reprise des compétitions uniquement pour certaines divisions ?	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket.
23/3	CD 21	COMPETITIONS - VxÉ	Phases finales	Si des phases finales sont décidées pour acter des montées et descentes quel délai sera donné aux clubs pour la reprise et permettre aux joueurs de se remettre dans la compétition ?	Si une reprise était possible, idéalement un temps d'entraînement sera à prévoir avant la reprise de la compétition.	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket.

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPOSE	DECISION BF
23/3	LR PDL - CVL - NOR - CD 18 - 36 - 37 - 94	COMPETITIONS - VxE	Réforme NM3	Quid de la réforme NM3 ? En cas de saison blanche sera-t-elle décalée d'une saison ? Car nous devons adapter notre nombre d'accessions suivant les saisons.	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	La réforme de la Nationale Masculine 3 est reportée d'une saison.
23/3	CD 18	COMPETITIONS - VxE	Séniors - Réforme régionale championnats région M et F	Report ?	Nous vous invitons à contacter la Ligue Régionale.	
23/3	LR OCC	COMPETITIONS - VxE	Recours	Quelles sont les infos sur le Trophée Coupe de France pour la saison prochaine ?	Les formules des Coupes de France pour la saison 2020-2021 seront présentées lors du BF d'Avril ou de mai.	
23/3	CT 1052	COMPETITIONS - VxE	Vivre ensemble	Doit-on organiser des plateaux ou regroupements en fonction de l'évolution de la situation et des décisions gouvernementales et fédérales ?	Décision qui sera prise lors du BF du 28 mars	Suite au Bureau Fédéral de ce week-end, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket.
23/3	CT 1052	COMPETITIONS - VxE	CGB	Quelles sont les consignes préconisées pour le report des CGB prévus et financés qui devaient se dérouler lors des vacances de Printemps ?	Report de la date de fin de convention pour les clubs concernés	
23/3	CD89	COMPETITIONS - VxE	Définition	Qu'entendez-vous par "compétition" ? Ce terme générique englobe-t-il championnats et coupes & trophées ?	Oui	
		COMPETITIONS - VxE				

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPOSE	DECISION BF
21/3	CD 21- 23 - 32- 78- 65	JURID-INSTIT	AG	L'AG pourra t elle se tenir même si certains délais (envoi appel à candidature...) ne sont pas exactement respectés ?	Les CD et LR seront tenus de respecter les délais impératifs prévus par leurs Statuts et RI, au risque de fragiliser toutes les décisions prises, qui peuvent être contestées dans un délai de 5 ans	VOIR NOTE 1 Les délais sont impératifs. Possibilité de modifier date de l'ag si avant le 12 juin. Possibilité d'envoi des candidatures par la poste + système sécurisé pour réception des candidatures
23/3	CD 77 - 43	JURID-INSTIT	AG	Si les AG de CD/LR sont reportées (la nôtre est programmée le 1er juin), doit-on aussi modifier le rétro-planning ? Ou bien tenir compte des candidatures reçues à la date butoire déjà communiquée, même si l'AG est reportée ?	Le report d'une AG n'emporte pas l'annulation des candidatures déjà reçues. Toutefois, l'instance sera tenue de relancer un appel à candidature, ouvert à tous, et dans les conditions fixées par les textes et d'accepter les nouvelles candidatures éventuellement reçues. Il sera peut être nécessaire de faire la liste des candidatures reçues et demander la confirmation des personnes concernées	VOIR NOTE 1 Les délais sont impératifs. Possibilité de modifier date de l'ag si avant le 12 juin. Possibilité d'envoi des candidatures par la poste + système sécurisé pour réception des candidatures; Les candidatures déjà reçues doivent être retenues. Un nouvel appel à candidature devra être adressé
23/3	LR HDF	JURID-INSTIT	AG	Le planning concernant l'élection au comité directeur prévue lors de l'AG Elective du 27 juin (appel à candidature mi avril...) doit il être respecté ?	Les CD et LR seront tenus de respecter les délais impératifs prévus par leurs Statuts et RI, au risque de fragiliser toutes les décisions prises, qui peuvent être contestées dans un délai de 5 ans	VOIR NOTE 1 Les délais sont impératifs. Possibilité de modifier date de l'ag si avant le 12 juin. Possibilité d'envoi des candidatures par la poste + système sécurisé pour réception des candidatures
21/3	LR PDL - BFC - CVL - NOR - MAR - CD 01 - 18 - 21- 29- 36 - 37 - 40- 4682 - 75 - 83 - 86 - 91 - 95 - CT 1052	JURID-INSTIT	AG	Est il envisagé de reporter les dates d'AG au dela du 15 juillet, pour début septembre par exemple...	Des moyens techniques dématérialisés pourraient permettre de respecter les délais (candidatures, convocation, ...). La DAJI a préparé une note d'accompagnement pour l'organisation des AG en cas de maintien et des précisions dans le cas où le CD ou la LR déciderait du report	VOIR NOTE 1 Les délais sont impératifs. Possibilité de modifier date de l'ag si avant le 12 juin. Possibilité d'envoi des candidatures par la poste + système sécurisé pour réception des candidatures
23/3	CD 78	JURID-INSTIT	AG	Que ce soit au niveau du CD ou dans les clubs, un report pour confinement des dates initiales prévues pour les AG électorales permettra-t-il aux équipes en place d'assurer le fonctionnement des structures concernées jusqu'à la date de report décidée?	Dans le cas où le report serait décidé par le Comité Directeur, consulté à distance, il conviendra que celui-ci : - fixe une nouvelle date et un lieu - constitue ou confirme la composition de la CSOE - proroge son mandat à titre exceptionnel jusqu'à cette date Voir si la FFBB autorise la tenue d'AG au-delà du 15.07 Proposition d'un PV type pour les structures	VOIR NOTE 1 oui : décision de la FFBB de reporter les AG après le 15/07 (si programmée avant le 12 juin). Réunion du CD qui a pouvoir pour décider la date des AG et s'autorise à poursuivre son mandat
22/3	LR NAQ- PACA - CD 01 - 13- 17 -27- 63 - 64 - 71- 81 - 89 - 92 - 93	JURID-INSTIT	AG	Les candidatures pour les élections dans les structures doivent être envoyées en AR. L'envoi par mail avec AR est il envisageable ?	Des moyens techniques dématérialisés pourraient permettre de respecter les délais (candidatures, convocation, ...). La DAJI a préparé une note d'accompagnement pour l'organisation des AG en cas de maintien et des précisions dans le cas où le CD ou la LR déciderait du report	VOIR NOTE 1 oui possibilité d'envoi par le site de la poste. Transmettre candidature + AR de l'envoi par mail. Ouverture uniquement par la commission des opérations électorales.
23/3	CD 93	JURID-INSTIT	AG	Si l'AG est annulée, qui va décider d'une date ultérieure ? Et en attendant une potentielle date, les bureaux et comités restent-ils en poste ?	Dans le cas où le report serait décidé par le Comité Directeur, consulté à distance, il conviendra que celui-ci : - fixe une nouvelle date et un lieu - constitue ou confirme la composition de la CSOE - proroge son mandat à titre exceptionnel jusqu'à cette date Voir si la FFBB autorise la tenue d'AG au-delà du 15.07 Proposition d'un PV type pour les structures	VOIR NOTE 1 oui : décision de la FFBB de reporter les AG après le 15/07 (si programmée avant le 12 juin). Réunion du CD qui a pouvoir pour décider la date des AG et s'autorise à poursuivre son mandat
23/3	LR NOR - CD 18 - 36 - 45 - 62	JURID-INSTIT	AG	Quid des mandats actuels si report des AG?	Dans le cas où le report serait décidé par le Comité Directeur, consulté à distance, il conviendra que celui-ci : - fixe une nouvelle date et un lieu - constitue ou confirme la composition de la CSOE - proroge son mandat à titre exceptionnel jusqu'à cette date Voir si la FFBB autorise la tenue d'AG au-delà du 15.07 Proposition d'un PV type pour les structures	VOIR NOTE 1 oui : décision de la FFBB de reporter les AG après le 15/07 (si programmée avant le 12 juin). Réunion du CD qui a pouvoir pour décider la date des AG et s'autorise à poursuivre son mandat
23/3	CD 27	JURID-INSTIT	AG	Si les déplacements et les rassemblements sont encore limités à la date du 6 Juin 2020, date de notre AG, les éléments des différents rapports seront transmis comme d'habitude par mails aux associations sportives. Les votes des rapports et le vote des membres du CD pourront-ils se faire par correspondance ?	Art. 7.3 : vote par correspondance autorisé exclusivement pour une question ponctuelle pour l'AG Pour le Comité Directeur (art. 12.10) : si le vote par correspondance est interdit, la consultation à distance des membres absents est autorisée et/ou il peut être consulté à distance en recourant aux techniques modernes de communication pour une question ponctuelle	oui possible
21/3	CD 87	JURID-INSTIT	AG	Ne serait-il pas possible de reporter les AG d'une année et maintenir en place les membres du comité directeur pour une durée d'1 an supplémentaire ?	Difficile Même si les JO ont été reportés, 2020 reste l'année olympique. A réfléchir si la FFBB doit renouveler ses instances avant le 31.12.20 Et surtout, réduirait d'une année les mandats du nouveau Comité Directeur, en méconnaissance des Statuts	oui pour reporter. Un an pas possible. AG avant l'AG FFBB
21/3	CD 83	JURID-INSTIT	AG	Si nous sommes toujours en inactivité il sera très compliqué d'effectuer notre AG le 19/06/2020. Pouvons nous la reporter au mois de Septembre et à ce moment là puisque nos adhésions sont valables jusqu'à fin juin, les documents établis pour l'AG de Juin seront ils toujours valables en Septembre (ex. Budget prévisionnel, licenciés etc...)?	En cours de décision Les personnes devront avoir repris une licence pour exercer leur droit Les documents devront le cas échéant, avec le CAC, être actualisés mais nombre d'entre eux seront identiques (rapport d'activité, ...). Présentation des comptes définitifs ne changent pas. Peut être que cela permettra d'y voir plus clair sur la situation financière des structures	oui. licence à jour. le délai de 6 mois sera considéré comme acquis même s'il manque juillet et aout. Pour docs aucun pb. voir avec le CAC pour mise à jour

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPOSE	DECISION BF
22/3	CD 85	JURID-INSTIT	AG	Notre ag électorale a lieu le 5 juin. A ce jour, la poste ne permet pas de déposer d'accusés de réception. Recevoir des candidatures en mains propres... est il possible de permettre les candidatures par mail avec accusé de réception alors que nos règlements ne le stipulent pas?	Des moyens techniques dématérialisés pourraient permettre de respecter les délais (candidatures, convocation, ...). La DAJI a préparé une note d'accompagnement pour l'organisation des AG en cas de maintien et des précisions dans le cas où le CD ou la LR déciderait du report	VOIR NOTE 1 Les délais sont impératifs. Possibilité de modifier date de l'ag si avant le 12 juin. Possibilité d'envoi des candidatures par la poste + système sécurisé pour réception des candidatures
20/3	LR HDF - CD62	JURID-INSTIT	AG	Cette pandémie n'impacte pas pour l'instant l'organisation de l'AG FFBB 2020 au Touquet, mais cela pourrait éventuellement arriver, quid de cette organisation ? (année 2020 électorale)	Au Touquet ce ne sera pas l'AG électorale donc sans incidence sur ce point. En cas de report des AG des CD et LR, celles-ci devront nécessairement avoir lieu avant la date de l'AG fédérale pour la désignation des délégués. En cas de contestation d'un ou plusieurs délégués et/ou d'AG les désignant, il sera toujours possible à la CSOE de 1. écarter les délégués susceptibles d'être contestés ; 2. faire procéder à une nouvelle AGE pour la désignation des délégués avant la date de l'AG électorale de fin décembre	AG DU TOUQUET n'est pas électorale. En l'état, elle est maintenue. Concernant l'élection des délégués à l'AG fédérale une note sera transmise
23/3	CD 28	JURID-INSTIT	AG	Si nous ne pouvons pas faire l'assemblée générale, pourrions-nous reculer les élections à 2021 avec un mandat raccourci de 3 ans ?	Difficile Même si les JO ont été reportés, 2020 reste l'année olympique et la FFBB devra renouveler ses instances avant le 31.12.20 Et surtout, réduirait d'une année les mandats du nouveau Comité Directeur, en méconnaissance des Statuts	non.
23/3	LR OCC - REU	JURID-INSTIT	AG	Impact du Confinement sur le dépôt des candidatures. Pouvez vous donner des directives Nationales pour que nous ne fassions pas d'erreur dans l'adaptations des règlements ?	Des moyens techniques dématérialisés pourraient permettre de respecter les délais (candidatures, convocation, ...). La DAJI a préparé une note d'accompagnement pour l'organisation des AG en cas de maintien et des précisions dans le cas où le CD ou la LR déciderait du report	VOIR NOTE 1 Les délais sont impératifs. Possibilité de modifier date de l'ag si avant le 12 juin. Possibilité d'envoi des candidatures par la poste + système sécurisé pour réception des candidatures
23/3	CD59	JURID-INSTIT	AG	En réunion de zone, pour les Comités Directeurs, on a parlé de parité 50/50 hommes-femmes, ne serait-il pas plus judicieux de faire une représentation proportionnelle minimale par rapport aux licenciés ?	Art. 9.3 : Le Comité Directeur comprend au moins un nombre de femmes proportionnel au nombre de licenciées Si la parité est souhaitée et fortement encouragée notamment parce qu'il s'agit d'une préconisation forte du gouvernement dans son projet loi sport, les Statuts des CD et LR font pour l'instant référence à la proportionnalité	pas de sujet. nous ne parlons que proportionnalité
24/3	CD93	JURID-INSTIT	AG	Si l'AG est annulée, qui va décider d'une date ultérieure ? Et en attendant une potentielle date, les bureaux et comités restent-ils en poste ?	Dans le cas où le report serait décidé par le Comité Directeur, consulté à distance, il conviendra que celui-ci : - fixe une nouvelle date et un lieu - constitue ou confirme la composition de la CSOE - proroge son mandat à titre exceptionnel jusqu'à cette date Voir si la FFBB autorise la tenue d'AG au-delà du 15.07 Proposition d'un PV type pour les structures	VOIR NOTE 1 oui : décision de la FFBB de reporter les AG après le 15/07 (si programmée avant le 12 juin). Réunion du CD qui a pouvoir pour décider la date des AG et s'autorise à poursuivre son mandat
23/3	CD 18 -36 -45	JURID-INSTIT	Affiliation	Est il possible de reporter les affiliations sachant que certaines AG club vont être reportées ?	Il n'y a pas de lien entre affiliation et Assemblées Générales. En tout état de cause, les affiliations et réaffiliations des clubs peuvent intervenir à tout moment de la saison C'est au moment du vote que l'on apprécie la qualité de licencié ou d'association affiliée	non.
21/3	LR GES - PACA - OCC- HDF - CVL - NOR - CD 21- 27- 36 - 45 -53 - 63 64 - 75 - 87- 92 - CT 1052	JURID-INSTIT	Sanctions	En cas de saison blanche, si cette option était retenue, quid des sanctions qui ont été prononcées et si reprise partielle des championnats comment se fera le report des suspensions pour FT par ex ?	Intérêt de ne pas parler de saison "blanche" mais de compétitions non parvenues à leur terme Une personne sanctionnée pendant une période où il n'y a plus de matches sera quand même considérée comme ayant purgé sa sanction (neutralisation des seuls mois de juillet et août pour les sanctions inférieures à 6 mois) Pour les FT, choix politique : - soit report sur la saison prochaine avec une rencontre du plus haut niveau - soit "annulation" des conséquences du cumul	NOTE A VENIR
23/3	LR HDF	JURID-INSTIT	Discipline	Possibilité de traiter les dossiers en audio ou visio conférence.	Audio et visioconférence des personnes mises en cause permises (art. 8 RDG) Par contre, nécessité de prévoir une dérogation pour les membres des Commissions qui doivent se réunir au siège ou dans une antenne (art. 5 et autres) La DAJI finalise une note suite à la publication le 26.03 des ordonnances exceptionnelles prises pour les délais de procédure	NOTE A VENIR
23/3	LR OCC - CD 27	JURID-INSTIT	Sanctions disciplinaires	Quid des sanctions disciplinaires prononcées si la saison est déclarée "blanche" ?	Intérêt de ne pas parler de saison "blanche" mais de compétitions non parvenues à leur terme Une personne sanctionnée pendant une période où il n'y a plus de matches sera quand même considérée comme ayant purgée sa sanction (neutralisation des seuls mois de juillet et août pour les sanctions inférieures à 6 mois) Pour les FT, choix politique : - soit report sur la saison prochaine avec une rencontre du plus haut niveau - soit "annulation" des conséquences du cumul	NOTE A VENIR

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPOSE	DECISION BF
23/3	CD 27	JURID-INSTIT	Sanctions disciplinaires	Si la saison est déclarée terminée, quid des sanctions de suspensions prononcées sur des dates sans championnat ?	Intérêt de ne pas parler de saison "blanche" mais de compétitions non parvenues à leur terme Une personne sanctionnée pendant une période où il n'y a plus de matches sera quand même considérée comme ayant purgée sa sanction (neutralisation des seuls mois de juillet et août pour les sanctions inférieures à 6 mois) Pour les FT, choix politique : - soit report sur la saison prochaine avec une rencontre du plus haut niveau - soit "annulation" des conséquences du cumul	NOTE A VENIR
23/3	CD 27	JURID-INSTIT	Sanctions disciplinaires	Si la saison est déclarée terminée, quid des dossiers disciplinaires ouverts qui n'auront pas été clos dans les délais en raison de l'impossibilité de mener les audiences ?	Une note de la DAJI est en cours de finalisation suite publication des ordonnances exceptionnelles prises sur les procédures mais il est question de suspension des délais	NOTE A VENIR
23/3	CD 27	JURID-INSTIT	Chambre d'appel	Si la saison est déclarée terminée, quid des dossiers d'appels ouverts qui n'auront pas été clos dans les délais en raison de l'impossibilité de mener les audiences ?	Une note de la DAJI est en cours de finalisation suite publication des ordonnances exceptionnelles prises sur les procédures mais il est question de suspension des délais	NOTE A VENIR
23/3	LR CVL	JURID-INSTIT	Discipline	Quid des dossiers qui ne peuvent être traités dans un délai raisonnable ?	Une note de la DAJI est en cours de finalisation suite publication des ordonnances exceptionnelles prises sur les procédures mais il est question de suspension des délais	NOTE A VENIR
23/3	CD 27	JURID-INSTIT	Sanctions sportives	Si la saison est déclarée terminée, quid des dossiers des sanctions automatiques ouverts qui n'auront pas été clos dans les délais en raison de l'impossibilité de mener les audiences ? (voie de l'opposition, recours gracieux, appel)	Une note de la DAJI est en cours de finalisation suite publication des ordonnances exceptionnelles prises sur les procédures mais il est question de suspension des délais	NOTE A VENIR
22/3	CD 85	JURID-INSTIT	Global	Dans tous les cas de figure, une aide de rédaction de décision nous sera utile afin d'éviter trop de recours.	La DAJI apporte bien évidemment son aide à toutes les structures en demande à tout moment	of course
23/3	CD01	JURID-INSTIT	Recours	Nous allons être amenés à prendre des décisions difficiles en terme sportif donc contestées et opposables ! Pouvons-nous envisager la non-possibilité de recours fédéral ?	Non ce n'est pas envisageable puisque le recours est un droit. La DAJI et la Fédération aideront les structures à justement limiter ce nombre de recours en amont	les recours ne seront pas suspendus
23/3	CD95	JURID-INSTIT	Recours	les décisions prises par le comité pour la fin de saison seront-elles protégées d'appel par les clubs ?	Non ce n'est pas envisageable puisque le recours est un droit. La DAJI et la Fédération aideront les structures à justement limiter ce nombre de recours en amont	les recours ne seront pas suspendus
23/3	LR CVL - CD - 18 - 35 - 36 - 45 - 4682 - 74	JURID-INSTIT	Licences	Est-il possible de prévoir une extension de la licence 19-20 sur le mois de juillet ?	- le renouvellement de la licence est possible dès le 15 mai pour une effectivité au 1er juillet - permettra aux clubs d'avoir de la trésorerie et donc de payer leurs engagements, etc afin d'alimenter les comptes des CD - les personnes licenciées en 19/20 qui ne reprendront une licence qu'en août/septembre seront couvertes par l'assurance - rien n'interdit à un club d'ouvrir ses activités estivales à toute personne, couverture en RC existe par l'affiliation - réflexion à avoir sur l'allongement de la période de mutation - contraire à la position fédérale de dire qu'une saison s'arrête au 30 juin	ALLONGEMENT DE LA PERIODE DE MUTATION NORMALE DU 1 JUIN AU 15 JUILLET 2020
23/3	CD1248	JURID-INSTIT	Emploi	Un salarié peut-il utiliser le droit de retrait, quand bien même les préconisations sont respectées par l'employeur ?	Voir pour une centralisation de ces questions (et renvoi COSMOS) Si toutes les mesures de sécurité sanitaires sont mises en oeuvre par l'employeur, normalement non Le télétravail peut être refusé par l'employeur uniquement s'il estime la présence indispensable	il faut être particulièrement prudent sur ces notions de droit du travail, tant concernant les salariés des structures, que des clubs (administratifs et sportifs)
23/3	LR GES - CD 89	JURID-INSTIT	Règlements	Quid de la modification des règlements sportifs en cours de saison si nous devons les modifier pour une fin de saison non prévue ?	Risque de contentieux mais décisions qui pourront toutefois être justifiées et motivées devant les juridictions dès lors que la règle de l'équité entre les clubs est préservée La DAJI et la Fédération seront en soutien des organismes pour éviter ces contentieux	IMPORTANCE de motiver les décisions de modifications des règlements. on ne pourra éviter les recours. Mais si décision motivée, elle pourra être comprise par un juge

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPOSE	DECISION BF
23/3	LR NAQ	JURID-INSTIT	Délai 10 semaines	Quid du délai des 10 semaines sur les dossiers en cours ?	Une note de la DAJI est en cours de finalisation suite publication des ordonnances exceptionnelles prises sur les procédures mais il est question de suspension des délais	NOTE A VENIR
23/3	LR NAQ	JURID-INSTIT	Commission et délai	Des commissions étaient programmées (28/03), prend-on la date de 1ère programmation comme base du délai des 10 semaines ?	Une note de la DAJI est en cours de finalisation suite publication des ordonnances exceptionnelles prises sur les procédures mais il est question de suspension des délais	NOTE A VENIR
23/3	LR NAQ	JURID-INSTIT	3FT	Des dossiers de 3FT étaient statués, dans le cas de saison terminée, les rencontres ne seront pas jouées, reprogramme-t-on les suspensions sur la saison 2020 /2021 ?	Choix politique (nécessité d'une décision fédérale applicable à l'ensemble du territoire) - soit report sur la saison prochaine avec une rencontre du plus haut niveau - soit "annulation" des conséquences du cumul	NOTE A VENIR
23/3	LR NAQ	JURID-INSTIT	Suspensions	les sanctions disciplinaires ont été prises en fonction d'un calendrier établi. Comment envisager ces suspensions prises en fonction d'un calendrier qui ne pourra pas se tenir?	Intérêt de ne pas parler de saison "blanche" mais de compétitions non parvenues à leur terme Une personne sanctionnée pendant une période où il n'y a plus de matches sera quand même considérée comme ayant purgée sa sanction (neutralisation des seuls mois de juillet et août pour les sanctions inférieures à 6 mois) Pour les FT, choix politique : - soit report sur la saison prochaine avec une rencontre du plus haut niveau - soit "annulation" des conséquences du cumul	NOTE A VENIR
23/3	CD95	JURID-INSTIT		La situation actuelle permet-elle d'annuler des commandes même avec engagement ferme ?	Il faut se référer à chaque contrat signé et/ou conditions générales de vente important de trouver une solution amiable	a priori aucune idée. pas vu le contrat ni le sujet. la question de la force majeure va être primordiale et surtout soumise à l'appréciation du juge
23/3	LR GUY	JURID-INSTIT	PNF/NM/3	Les Ligues Ultra-marines ont -elle intérêt à proposer une réglementation particulière à la FFBB pour le cas d'un arrêt subit de la saison régulière (mouvements sociaux, bouleversement climatique, bug informatique généralisé etc), et comment la FFBB peut-elle l'intégrer dans ses règlements ?	A voir si politiquement la Fédération souhaite désormais prévoir des mesures particulières en ce sens, même pour ses propres championnats	non.
23/3	LR MAR - HDF - GUY - CD 28 - 32- 39 -59 -63 - 75 - 80 - 94 - CT 1052	JURID-INSTIT	Sportif	Les dates de mutation seront-elles identiques ?	Au débat Préconisation de reporter ou d'allonger cette période	ALLONGEMENT DE LA PERIODE DE MUTATION NORMALE DU 1 JUIN AU 15 JUILLET 2020
23/3	CD39	JURID-INSTIT	Sportif	Si année blanche, pas de mutations ?	Intérêt de ne pas parler de saison "blanche" mais de "compétitions non parvenues à leur terme" Les personnes changeant de club seront considérées comme mutées	Il ne s'agit pas d'une année blanche. La saison a commencé, des rencontres ont été jouées, des arbitres désignés, ... Pour des raisons sanitaires exclusivement, indépendantes de la volonté de la FFBB, les compétitions sportives ont été arrêtées à une date fixée par le Bureau. Un ranking fédéral a donc été établi en incluant les résultats sportifs de la saison 2019/20. Il faut également tirer toutes les conséquences des événements qui se sont déroulés à l'occasion de ces rencontres : point bonus, point pénalité, infractions au code jeu, infractions au règlement disciplinaire, ...
23/3	CD 21	ADMIN-FINANCES	Comptes clubs	Avec les mécénats non encaissés les sponsors défaillants et les élections municipales plusieurs clubs ne pourront honorer les comptes clubs. Comment gérer les CC car plusieurs clubs ne seront certainement pas à jour avec les ligues et comités au moment de l'AG ?	Art. 6.4 Statuts : Une asso ne pourra pas participer au vote si elle n'est pas à jour de ses obligations financières vis-à-vis de la FFBB, du CD et de la LR Avantage du report des AG pour respecter cette disposition Si maintien dates initiales, prévoir une disposition dérogatoire au vu du contexte (à inscrire à l'ODJ de l'AG ?)	NOTE A VENIR

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPONSE	DECISION BF
22/3	CD17	3x3	3X3 en mai-juin en département	S'il reste peu de dates et pas assez pour terminer les championnats 5x5, pourrions-nous faire du 3X3 dans les départements pour les équipes qui ne sont pas qualifiées en région ?	Il sera possible d'organiser autant d'Opens Start que vous le voulez. Le pôle 3x3 et le chargé de développement de votre zone vous aideront à les mettre en place si vous en avez besoin. Vos joueurs pourront aussi constituer des équipes pour participer au circuit Open Plus.	Tout est possible, rapprochez vous du pôle 3x3
23/3	LR HDF	3x3	Pratique de substitution	En cas d'annulation de toutes les compétitions 5x5 en fin de saison ne serait-il pas judicieux de mettre en place des plateaux 3x3 ce qui permettrait de faire découvrir la discipline à un plus grand nombre ?	Vous avez la possibilité d'organiser autant d'Opens Start que vous le désirez et surtout d'envoyer vos joueurs de tous niveaux participer aux Opens Plus Access et aux Opens Plus : ceux de Saint Paul et Saint Quentin sont dans votre ligue.	Possibilité de se greffer sur des tournois existant ou de créer des événements autour du 3x3
23/3	CD 36 - 45 - LR PDL	3x3	Superleague	La superleague 3x3 sera-t-elle maintenue cette saison (open acces, open plus et open de France) ?	Oui, pour l'instant la Superleague 3x3 est maintenue. De nombreux aménagements peuvent être envisagés pour les Opens Access et les Opens Plus en fonction d'annulations ou de reports éventuels.	D'accord avec la réponse
23/3	CD 29 -79 - 93	3x3	Open Access	Pouvez-vous nous fournir des informations sur la tenue des opens + et en cas de maintien revoir les dates pour les opens access ?	Pour l'instant les dates des Opens Plus sont maintenues. Bien sûr, les Opens Plus Access peuvent être déplacés si c'est encore possible. Si ce n'est pas le cas les places prévues dans le tableau final des Opens Plus se transformeront en Wild card pour des équipes locales.	D'accord avec la réponse (Open plus le 3/7)
23/3	LR CVL - CD 35 - 40 - 93	3x3	Open Plus	Quid du circuit de la SuperLeague Opens Plus ?	Pour l'instant le circuit Open Plus et tous les tournois de la Superleague seront maintenus en tenant compte bien sûr des dates de fin du confinement et du feu vert pour l'organisation d'événements sportifs.	Même réponse que question 3
23/3	CD 45	3x3	Open Plus Orléans Métropole	Position de la FFBB quant au maintien de l'évènement début juillet ?	Pour l'instant l'évènement est maintenu et nous continuons au pôle 3x3 à travailler à l'organisation du circuit.	D'accord avec la réponse
21/3	CD67	3x3	Open Plus	Devons-nous poursuivre les démarches et déposer des cautions pour réserver du matériel ? Nous avons déjà connu un déficit de 17000€ la session précédente, et nous ne voudrions pas renouveler la même expérience.	Pour l'instant tous les Opens Plus sont maintenus, nous continuons à travailler à leur organisation au pôle 3x3, vous pouvez donc continuer votre préparation en prenant des précautions quant aux frais avancés ou engagés. N'hésitez pas à nous appeler au pôle 3x3 pour partager vos questions et vos inquiétudes.	Tout dépend des loueurs et des transporteurs
21/3	CD67	3x3	Open Plus	En cas d'annulation des Open Plus, est-ce que les 1500€ versés à la Fédération seront remboursés ou capitalisés pour une organisation future ?	Nous préconisons le fait de rembourser les tournois annulés qui le souhaiterait ou effectivement de capitaliser pour une organisation en 2021;	D'accord avec la réponse
23/3	CD18	3x3	Open	Possibilité de reporter un tournoi 3x3 déjà homologué à une date ultérieure sans redemander l'homologation ?	Oui c'est tout à fait possible il faut rentrer en contact avec le pôle 3x3 qui expliquera les modalités de report et accompagnera les structures s'il le faut.	Il faut quand même en informer le pôle 3x3 et donner la nouvelle date.
23/3	LR NOR - CD75	3x3	Open	Quid des tournois prévus et éligibles au ranking?	Tous les tournois sur le territoire National sont maintenus et il est proposé à ceux qui sont annulés d'être organisés à une autre période sans frais.	D'accord avec la réponse
21/3	CD67	3x3	Championnat 3x3	Est-ce que le championnat 3x3 sera reconduit dans les mêmes conditions que pour le 5X5 en cas de reprise ?	Le Championnat de 3x3 ne reprendra pas comme toutes les compétitions de clubs en France pour cette saison.	D'accord avec la réponse
23/3	CD 77	3x3	Championnat 3x3	Quelle est la suite envisagée pour les championnats départementaux 3X3 ? (sachant que nous avons fait 2 journées sur 4) ? Garde-t-on le lien cette année avec la Ligue pour le master région ou non ?	Le Championnat de 3x3 ne reprendra pas comme toutes les compétitions de clubs en France pour cette saison.	D'accord avec la réponse
23/3	CD 29	3x3	Championnat 3x3	Comment cela va se passer pour les 2 équipes qui ont terminé notre championnat seniors masc et qui devaient participer à des compétitions tant en juillet que la saison prochaine ?	Pour l'instant toutes les compétitions de 3x3 sur le territoire National sont maintenues : Opens Start, Access et plus. Et l'Open de France bien sûr. Seul le Championnat est arrêté et ne reprendra pas.	Le champion est arrêté mais les tournois reprendront dès que les instances sanitaires et les municipalités nous donneront le feu vert
23/3	CD 93	3x3	Championnat 3x3	Etant champion du département, en quelle division allons-nous évoluer la saison prochaine ?	Chaque année, pour l'instant, toutes les équipes et tous les clubs repartent au niveau des séries pour gagner leur place dans les Masters de Ligue.	D'accord avec la réponse
23/3	LR IDF - CD 93	3x3	Master	Peut-on considérer comme effective l'annulation des Masters régionaux?	Oui, le championnat 3x3 ne reprendra pas comme toutes les compétitions de clubs en France.	D'accord avec la réponse
23/3	LR OCC	3x3	Master	On maintient le master qui devrait se dérouler en mai ou juin mais ce sera hors période ? Est-ce ok ?	Non, le championnat 3x3 est arrêté et ne reprendra pas comme toutes les compétitions de clubs en France.	D'accord avec la réponse
23/3	CD 79	3x3	Global	Dans la mesure où la saison serait blanche, ne serait-il pas judicieux de mettre en lumière la pratique 3X3, qui se joue dehors et qui pourrait suppléer cette année Basketball particulière?	Nous devons communiquer de façon plus intensive dès que le confinement sera fini pour mettre en valeur nos tournois, le calendrier sur la plateforme et les modalités de participation au circuit Open Plus.	Le retour au jeu passera par le 3x3 donc oui à la question

DATE	LR/CD	DELEGATION	THEME	QUESTION	REPONSE	DECISION BF
23/3	CD 37	3x3	Licences	Qu'en est-il des licences et des assurances si nous pouvons relancer une activité dans le courant de l'été?	Nous pouvons peut être exceptionnellement permettre aux licenciés 2019/2020 de jouer les tournois de 3x3 jusqu'à mi-Juillet pendant leur période de renouvellement de licence.	Couverture avec les licences actuelles jusqu'à mi juillet
23/3	CD 36	3x3	Tournois	Le coût d'engagement sera-t-il maintenu?	Nous préconisons le fait de rendre l'homologation gratuite (20 euros actuellement) jusqu'à fin Septembre.	D'accord avec la réponse
23/3	CT 1052	3x3	Développement 3x3	Comment envisager la promotion du 3x3 sur la fin de la saison ?	Nous allons communiquer pour faire la promotion des Opens Start et du circuit Open Plus avec ses Access qualificatifs et proposer notre aide à tous ceux qui en auront besoin.	Mise en place de tournois dans le cadre du "retour au jeu".
23/3	CT 1052	3x3	Tournoi SBG	Un tournoi 3x3 est prévu le 26 avril lors d'une action féminine, faut-il prévenir le service 3x3 si obligation d'annulation ?	Oui il faut prévenir le pôle 3x3 qui vous proposera de reporter sans frais votre tournoi à la date qui vous conviendra le mieux jusqu'à fin septembre.	Oui et possibilité de report